



# BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Bulletin officiel n° 44 du 21 décembre 2017

### Sommaire

#### Encart

##### Actions européennes

Erasmus+ - Appel à propositions relatif au programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport - année scolaire et universitaire 2018-2019  
circulaire n° 2017-183 du 19-12-2017 (NOR : MENC1732904C)

#### Enseignement supérieur et recherche

##### Enseignement de l'option informatique en classes préparatoires scientifiques Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI) et Mathématiques et physique (MP)

Langage de programmation

note de service n° 2017-182 du 27-11-2017 (NOR : ESRS1732186N)

#### Enseignements primaire et secondaire

##### Actions éducatives

Journée franco-allemande du 22 janvier 2018

note de service n° 2017-179 du 18-12-2017 (NOR : MENC1733347N)

##### Échanges scolaires

Programme de mobilité franco-suédois « Éducation européenne - Une année en France » - appel à candidature 2017-2018

note de service n° 2017-180 du 18-12-2017 (NOR : MENC1733335N)

#### Personnels

##### Tableau d'avancement

Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

arrêté du 19-9-2017 (NOR : ESRH1700213A)

##### Promotion corps-grade

Modalités et date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale - année 2017 : modification

arrêté du 19-12-2017 (NOR : MENH1700605A)

#### Mouvement du personnel

### **Mouvement**

Affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre - année scolaire 2018-2019

note de service n° 2017-186 du 20-12-2017 (NOR : MENE1735432N)

### **Nomination**

Conseiller de recteur, délégué académique au numérique de l'académie de Créteil

arrêté du 28-11-2017 (NOR : MENH1700585A)

### **Nomination**

Secrétaire général de l'académie de Paris

arrêté du 29-11-2017 (NOR : MENH1700584A)

## Encart

# Actions européennes

## Erasmus+ - Appel à propositions relatif au programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport - année scolaire et universitaire 2018-2019

NOR : MENC1732904C

circulaire n° 2017-183 du 19-12-2017

MEN - MESRI - DREIC B1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux présidentes et présidents d'université, directrices et directeurs des établissements d'enseignement supérieur

La présente circulaire complète les informations contenues dans l'appel à propositions 2018 -EAC/A05/2017 publié au Journal officiel de l'Union européenne le 25 octobre 2017 sous la référence 2017/C 361/04. Elle précise, notamment, le cadre stratégique et les priorités du programme Erasmus+ pour l'année scolaire et universitaire 2018/2019 et souligne les modalités nationales d'accès aux actions qu'il promet.

### Plan de la circulaire

#### 1. Cadre stratégique et priorités pour 2018

##### 1.1. Cadre stratégique

##### 1.2. Priorités

#### 2. Présentation des actions concernant principalement les secteurs de l'éducation et de la formation

##### 2.1. Action clé n° 1 (AC 1) - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation

- a. Mobilité des personnels de l'enseignement primaire et secondaire (KA101)
- b. Mobilité des apprenants et personnels de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP - KA102)
- c. Mobilité des étudiants, enseignants et personnels de l'enseignement supérieur (KA103 et KA107)
- d. Masters conjoints Erasmus Mundus de l'enseignement supérieur
- e. Mobilité des personnels de l'éducation des adultes (KA104)
- f. Mobilité pour les jeunes et les animateurs de jeunes

##### 2.2. Action clé n° 2 (AC 2) - Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

- a. Échanges scolaires Erasmus+ et partenariats dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse
- b. Alliances de la connaissance et alliances sectorielles pour les compétences
- c. Projets de renforcement des capacités (secteurs de la jeunesse et de l'enseignement supérieur)

##### 2.3. Autres opportunités de financement

- a. Action clé n° 3 (AC 3) - Soutien à la réforme des politiques
- b. Activités Jean Monnet (secteur de l'enseignement supérieur)
- c. Sport

#### 3. Procédure de candidature et informations pratiques

##### 3.1. Un préalable : l'enregistrement des organisations candidates et partenaires

##### 3.2. Procédure de candidature

##### 3.3. Dates limites de dépôt et gestion des candidatures

##### 3.4. Informations complémentaires

### Annexe : dates limites de dépôt des candidatures

#### 1. Cadre stratégique et priorités pour 2018

## 1.1 Cadre stratégique

Erasmus+ est le programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport dont s'est dotée l'Union européenne pour la période 2014-2020. Il s'inscrit dans le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (*Éducation et Formation 2020*). Il contribue ainsi aux objectifs stratégiques définis au plan européen en matière d'éducation, de formation et d'enseignement supérieur à l'horizon 2020, en particulier pour :

- développer la mobilité des étudiants afin que 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur aient effectué une mobilité au cours de leurs études ;
- faire en sorte qu'au moins 6 % des 18-34 ans diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux aient effectué une période d'études ou de formation à l'étranger ;
- ramener le taux de décrochage scolaire sous la barre des 10 %.

Erasmus+, dont le budget 2014-2020 est en forte augmentation (+ 40 % sur 7 ans, soit 14,7 milliards d'euros, complétés par 1,68 milliard d'euros destinés à la coopération internationale avec les pays qui ne bénéficient pas pleinement de ce programme), incarne la volonté de l'Union européenne d'investir dans l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation, la jeunesse et le sport.

Pour la France, **l'enveloppe globale 2018 d'Erasmus+ - volet *Éducation et formation* - est en forte augmentation de quelque 21 %** par rapport à 2017 :

- mobilité des enseignants et personnels de l'enseignement scolaire : + 40 % ;
- mobilité des apprenants et personnels de la formation professionnelle : + 20 % ;
- mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur : + 20 % ;
- mobilité des personnels de l'éducation des adultes : + 33 % ;
- échanges scolaires Erasmus+ et partenariats de l'enseignement scolaire : + 42 % ;
- partenariats d'innovation de l'enseignement supérieur : + 21 %.

## 1.2 Priorités

Vecteur d'inclusion sociale, Erasmus+ est essentiel pour continuer à miser sur l'éducation et la formation des générations futures. C'est ainsi que la réunion informelle des ministres de l'éducation des États membres de l'Union européenne relative à « la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination », qui s'est tenue à Paris le 17 mars 2015, à l'initiative de la France, a confié le soin au programme Erasmus+ de promouvoir et d'accompagner, par l'éducation, la lutte contre la radicalisation et la défense des valeurs de la démocratie. Dès lors, tout ce qui peut favoriser la participation au programme Erasmus+ des publics les plus fragiles et les plus éloignés de ses actions, combattant par là même les déterminismes sociaux, mérite d'être encouragé.

À cet égard, le trentième anniversaire du programme Erasmus+ a permis, tout au long de l'année 2017, de mettre en lumière les possibilités et les résultats parfois méconnus de l'initiative européenne la plus appréciée des Français (<https://www.agence-erasmus.fr/article/182/pour-les-francais-erasmus-passe-devant-leuro-et-la-pac>). Dans le cadre des **#Erasmusdays**, les 13 et 14 octobre derniers, les bénéficiaires du programme ont organisé, partout en France et dans une dizaine d'autres pays d'Europe, plus de six cents événements autour de leurs projets (portes ouvertes, conférences, expositions, reportages, etc.) destinés à montrer, par un effet cumulatif au plan national, toutes les potentialités d'une citoyenneté européenne synonyme d'unité dans la diversité. Le succès de cette initiative incite à la reconduire chaque année : en 2018, les **#Erasmusdays** devraient avoir lieu les 12 et 13 octobre.

Le programme Erasmus+ porte en lui le modèle d'une expérience essentielle à tout citoyen de l'Union européenne. À ce titre, il est important que de plus en plus de jeunes aient accès à cette expérience formatrice et épanouissante, pourvoyeuse de compétences nouvelles, d'insertion sociale et professionnelle et de compréhension du monde, afin que, découvrant « cette part d'universel que recèlent l'Europe et son multilinguisme », ils prennent pleinement conscience de leur identité européenne et de ses atouts.

C'est le sens de l'« **initiative pour l'Europe** » du Président de la République (discours de La Sorbonne du 26 septembre 2017) qui souhaite notamment que « en 2024, la moitié d'une classe d'âge ait passé, avant ses 25 ans, au moins six mois dans un autre pays européen », « chaque étudiant parle au moins deux langues européennes », des « universités européennes » voient le jour et, enfin, qu'« un processus d'harmonisation ou de reconnaissance mutuelle de diplômes de l'enseignement secondaire » soit engagé. Il revient au programme Erasmus+ - et au programme qui lui succédera en 2021 au terme de négociations qui débiteront entre la Commission européenne, les États membres et le Parlement européen à la mi-2018 - de commencer à s'emparer dès à présent de cette ambition nouvelle pour l'avenir de l'Europe qui devrait constituer le point de départ de la création d'un « espace européen de l'éducation » ([http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-17-4521\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-4521_fr.htm)).

## 2. Présentation des actions concernant principalement les secteurs de l'éducation et de la formation

**Les pays participant au programme** sont précisés dans l'appel à propositions :

- pays pouvant pleinement participer à toutes les actions du programme appelés **pays participants** : les 28 États membres de l'Union européenne (dont le Royaume-Uni jusqu'en mars 2019, cf. infra) ; les pays de l'AELE : Islande, Liechtenstein, Norvège ; les pays candidats : Turquie, ancienne république yougoslave de Macédoine.
- pays dits **partenaires** pour lesquels seules certaines actions du programme Erasmus+ sont ouvertes.

**Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (« Brexit »)** : en juin 2016, par référendum, les Britanniques ont opté pour une sortie de l'Union européenne. L'article 50 du Traité de l'UE prévoyant cette possibilité a été activé en mars 2017, ouvrant une période transitoire de deux ans. La sortie du Royaume-Uni devrait donc être effective en mars 2019.

Pour connaître les conséquences possibles du Brexit sur les projets Erasmus+ en cours et à venir, consultez la page Web : [www.erasmusplus.fr/penelope/brexit.php](http://www.erasmusplus.fr/penelope/brexit.php)

**Les conditions détaillées de participation au présent appel à propositions, priorités comprises, figurent dans le Guide 2018 du programme Erasmus+ aux adresses suivantes :** <http://ec.europa.eu/erasmus-plus/> (site de la Commission européenne) ou <http://www.erasmusplus.fr/> (site du programme Erasmus+ en France).

Le Guide 2018 du programme Erasmus+, qu'il vous appartient de télécharger et de consulter avec attention, fait partie intégrante de l'appel à propositions et les **conditions de participation et de financement** y sont exposées pour chaque action, notamment :

- organisations éligibles ;
- activités éligibles et durée des mobilités ;
- participants éligibles (apprenants, personnels, etc.) ;
- durée et modalités de financement des projets ;
- critères d'attribution.

**Pour chacune des actions clés mentionnées ci-après, les dispositions détaillées dans le Guide 2018 du programme Erasmus+ s'imposent ; les éléments qui suivent en précisent les modalités d'application au plan national.**

### 2.1 Action clé n° 1 (AC 1) - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation

**Pour toutes les actions de mobilité, les candidats sont invités à accorder une attention particulière à la participation de publics ayant moins d'opportunité : apprenants et personnels en situation de handicap, apprenants issus de milieux socio-économiques modestes (élèves et étudiants boursiers sur critères sociaux notamment) ou/et pris en charge dans des dispositifs d'enseignement adapté ou de rattachement scolaire ou issus de territoires moins favorisés (quartiers de la politique de la ville, zones de revitalisation rurale, régions ultrapériphériques/pays et territoires d'outre-mer).**

De la capacité à consommer pleinement les subventions octroyées, selon les règles applicables, dépend le niveau des crédits accordés à la France. Pour cette raison, il est tenu compte des performances passées lors de l'attribution des subventions aux candidats sélectionnés, dès lors que les seuils suivants ne sont pas atteints :

- pour la mobilité de l'enseignement scolaire et la mobilité de la formation professionnelle : 95 % d'utilisation financière finale sur l'année de référence ;
- pour la mobilité de l'enseignement supérieur et la mobilité de l'éducation des adultes : 97 % d'utilisation financière finale sur l'année de référence ;
- pour la mobilité internationale de crédits (secteur de l'enseignement supérieur uniquement) : 90 % d'utilisation financière finale sur l'année de référence.

#### a. Mobilité des personnels de l'enseignement primaire et secondaire (KA101)

**\*Budget prévisionnel de l'action en 2018 : 7,7 M€ (+ 40 % par rapport à 2017)**

**\*Public éligible** : enseignants, conseillers pédagogiques, IEN ou IA-IPR, inspecteurs de l'enseignement agricole, conseillers d'orientation, personnels de santé, personnels sociaux, personnels administratifs, personnels de direction, personnels techniques, intervenants dans le cadre des activités périscolaires, soit qu'ils exercent au sein de l'établissement impliqué comme coordinateur ou partenaire dans un projet, soit qu'ils relèvent, dans le cas des consortiums uniquement, des autorités régionales, académiques ou départementales compétentes dans le champ de l'enseignement primaire et secondaire (Rectorat, DSDEN, Draaf-SRFD) - et ce au moment de la mobilité.

Les personnels non rattachés à un établissement d'enseignement ne sont éligibles que si l'autorité compétente porte

un projet de consortium sur le territoire concerné.

**\*Établissements éligibles** : sont éligibles les établissements de formation initiale, de la maternelle à la fin du second cycle général, technologique ou professionnel, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ou des ministères chargés de l'agriculture, de la défense, de la santé, des sports et de la culture, qu'ils soient publics ou privés sous contrat.

Les établissements d'enseignement français à l'étranger sont éligibles en tant que partenaires français uniquement s'ils sont situés dans un pays européen participant au programme Erasmus+ et s'ils sont homologués par le ministère de l'éducation nationale qui en publie la liste complète par arrêté annuel.

Sont également éligibles les centres de formation d'apprentis (CFA) dispensant des formations initiales jusqu'au niveau 4.

**Les projets de mobilité peuvent être coordonnés par des consortiums d'établissements ou d'écoles.** Un consortium doit être composé au minimum de trois organisations (le coordinateur et deux établissements partenaires au moins, ces derniers devant répondre aux critères des établissements éligibles). Les établissements membres du consortium doivent justifier d'un lien organisationnel avec l'organisation coordinatrice.

Pour la mobilité des **personnels relevant de l'éducation nationale**, un consortium peut être coordonné uniquement par :

- un rectorat d'académie (par exemple, la Dareic) ;
- une DSDEN ;
- un GIP FCIP (en partenariat avec le rectorat) ;
- un EPLE.

Pour les **établissements qui ne relèvent pas du ministère chargé de l'éducation nationale**, les consortiums peuvent être coordonnés par une organisation active dans le champ de l'enseignement initial de niveau maternel, élémentaire ou secondaire. Les établissements membres du consortium doivent justifier d'un lien organisationnel avec l'organisation coordinatrice.

**À noter** : les échanges de classes d'élèves et la mobilité de longue durée des élèves relèvent des partenariats de l'enseignement scolaire et des échanges scolaires Erasmus+ (cf. Action clé n° 2 - 2.2-a infra).

**b. Mobilité des apprenants et personnels de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP - KA102)**

**\*Budget prévisionnel de l'action en 2018 : 39 M€ (+ 20 % par rapport à 2017)**

**À noter** : afin d'encourager des mobilités longues (de trois mois à un an) pour les apprenants de la formation professionnelle - notamment en apprentissage - une activité « Erasmus Pro » a été introduite en 2018.

**\*Public éligible :**

- les élèves, les apprentis, les salariés en contrat de professionnalisation et les stagiaires de la formation professionnelle continue préparant un diplôme technologique ou professionnel ou un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP de niveau 5 (par exemple, le certificat d'aptitudes professionnelles) ou de niveau 4 (par exemple, le baccalauréat professionnel) ;
- les stagiaires de la formation professionnelle continue non engagés dans la préparation d'un titre ou d'un diplôme ;
- les fonctionnaires stagiaires ;
- les personnes sous contrat de volontariat pour l'insertion ;
- les apprenants inscrits dans une formation dispensée dans le cadre du Service militaire adapté (SMA) ;
- les élèves ou les étudiants inscrits dans des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) ;
- les « NEETS » (personnes ni en emploi, ni en formation, ni en éducation), diplômés ou non, qui effectuent une mobilité Erasmus+ démarrant dans l'année qui suit leur sortie de formation et sous condition de couverture sociale et assurancielles ;
- les apprenants inscrits dans des instituts médico-éducatifs (IME), médico-pédagogiques (IMP) ou autres établissements relevant du secteur médico-éducatif (Impro, Itep, Esat, etc.) ;
- les élèves scolarisés en enseignement adapté (sections d'enseignement général et professionnel adapté - Segpa - ou établissement régional d'enseignement adapté - Erea) ou faisant l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ;
- les apprenants pris en charge dans le cadre des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire : micro-lycée, école de la 2de chance, etc. ;
- les personnels et formateurs des organismes actifs dans le domaine de la formation professionnelle, y compris les responsables de formation des entreprises et les tuteurs et les maîtres d'apprentissage dans les entreprises.

**À noter** : les apprenants et personnels de la formation professionnelle dans l'enseignement supérieur (niveaux 3, 2 et

1) relèvent du secteur de l'enseignement supérieur (cf. 2.1-c infra).

**\*Organisations éligibles** : les candidatures à un projet de mobilité Erasmus+ formation professionnelle peuvent être portées par un organisme d'EFPP à titre individuel ou par un consortium d'organismes français.

Sont, par exemple, porteurs de projets potentiels les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels, les groupements d'établissements de l'éducation nationale (Greta), les centres de formation d'apprentis (CFA), les GIP FCIP (en partenariat avec les DAREIC des rectorats).

**c. Mobilité des étudiants, enseignants et personnels de l'enseignement supérieur (KA103 et KA107)**

**\*Budget prévisionnel de l'action en 2018 (hors mobilité internationale de crédits) : 83 M€ (+ 20 % par rapport à 2017)**

**\*Public éligible** : les étudiants, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle continue préparant un diplôme de niveau 3 (par exemple, le BTS), 2 (par exemple, la licence) ou 1 (par exemple, le master ou le doctorat) ainsi que les enseignants du supérieur, les personnels des établissements d'enseignement supérieur, les formateurs et professionnels des entreprises associés aux activités des établissements d'enseignement supérieur.

**À noter :**

- les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et effectuant une mobilité de stage à l'étranger dans le cadre d'une période de césure, au sens de la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015, sont éligibles dès lors que cette période de césure donne lieu à la délivrance d'ECTS, que ceux-ci remplacent ceux prévus dans le cursus ou s'ajoutent à ces derniers ;

- les étudiants inscrits en formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) ne sont pas éligibles au volet enseignement supérieur, mais au volet enseignement et formation professionnels du programme (cf. point 2.1-b supra).

**\*Organisations éligibles** : en individuel, tout établissement détenteur de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur selon les modalités fixées ci-dessous ; ou en consortium, une organisation coordinatrice pour des partenaires détenteurs de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur.

Peuvent faire acte de candidature à la **Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur** les établissements suivants :

- les établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement post-baccalauréat, publics, privés sous contrat d'association avec l'État, privés reconnus par l'État ou consulaires (cf. paragraphe sur les BTS infra) ;

- les communautés d'universités et établissements (Comue) délivrant des diplômes reconnus, sanctionnant des études supérieures ou post-baccalauréat ;

- les établissements membres d'une Comue dont les formations sont sanctionnées par des diplômes délivrés par la Comue.

Compte tenu des conditions définies ci-dessus, sont éligibles les diplômes sanctionnant une formation de niveau supérieur, inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), conformément à l'article L. 335-6 du code de l'éducation, c'est-à-dire :

- les diplômes délivrés au nom de l'État, enregistrés de droit au RNCP, tels que les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur (notamment les DUT, licence, licence professionnelle et master), les diplômes d'État sanctionnant une formation d'enseignement supérieur ou post-baccalauréat (par exemple, le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master), ainsi que les titres validés par l'État (par exemple, les titres d'ingénieur diplômé).

S'agissant des diplômes d'État que ne délivre pas un chef d'établissement (par exemple, les diplômes comptables supérieurs), seuls sont reconnus éligibles les établissements placés sous tutelle et contrôle pédagogique de l'État ou bénéficiant pour leurs formations d'un agrément par l'État (y compris les centres de formation d'apprentis).

S'agissant du BTS (toutes voies confondues : scolaire, apprentissage, formation continue), diplôme national de l'enseignement supérieur que délivre le recteur d'académie, seuls sont reconnus éligibles les établissements publics ou privés sous contrat d'association avec l'État, privés reconnus par l'État ou consulaires.

Pour les diplômes qui ne figureraient pas de droit au RNCP, sont par ailleurs pris en compte les diplômes suivants :

- les diplômes visés par l'État (par exemple, les diplômes de sortie des écoles de commerce visés par l'État) au B.O.E.S.R. du 27 avril 2017 : [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/SPE\\_1/72/2/BOESR\\_SPE1\\_756722.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/SPE_1/72/2/BOESR_SPE1_756722.pdf) ;

- les diplômes d'université et autres diplômes des établissements sous tutelle ou tutelle conjointe - au sens de l'article L. 123-1 du code de l'éducation - du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**À noter** : la loi du 10 juillet 2014 « tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut

des stagiaires » et son décret d'application du 27 novembre 2014 excluent les stages post-diplômes qui ne s'inscriraient pas dans une formation aboutissant à un titre ou un diplôme.

Sous certaines conditions, les post-diplômés peuvent malgré tout bénéficier d'un financement Erasmus+ dans le cadre de la « Mobilité des apprenants et personnels de l'enseignement et de la formation professionnels » (cf. point 2.1-b supra).

**\*Mobilités depuis et vers les pays partenaires** (pays ne faisant pas partie des 33 pays participant au programme) ou « **mobilité internationale de crédits** » : s'agissant de cette action ouverte depuis 2015 à la mobilité d'études et à partir de 2018 à la mobilité de stage, se référer au Guide du programme pour les conditions d'éligibilité et les pays concernés.

**Afin d'optimiser l'utilisation des crédits disponibles, les établissements d'enseignement supérieur sont invités à s'intéresser plus particulièrement à la zone des Balkans occidentaux (relevant de l'instrument d'aide à la préadhésion/IPA).**

#### d. Masters conjoints Erasmus Mundus de l'enseignement supérieur

Les masters conjoints Erasmus Mundus peuvent donner lieu à des diplômes conjoints, des doubles diplômes ou des diplômes multiples. Pour les établissements français d'enseignement supérieur impliqués, le diplôme doit conférer le grade de master, et tout diplôme en partenariat international est délivré en tenant compte des modalités désormais fixées par la circulaire n° 2014-0018 du 23 octobre 2014 (publiée au Bulletin officiel n° 43 du 20 novembre 2014).

Dans tous les cas, les Masters proposés au titre d'un partenariat international, dans le cadre du volet Erasmus Mundus, sont des programmes d'études intégrés, mis en œuvre par un consortium d'établissements d'au moins trois pays européens, avec une participation possible de pays non européens. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses sur deux années maximum aux meilleurs étudiants du monde entier, avec une priorité aux étudiants non européens.

#### e. Mobilité des personnels de l'éducation des adultes (KA104)

**\*Budget prévisionnel de l'action en 2018 : 1,1 M€** (+ 33 % par rapport à 2017)

**\*Public éligible** : les personnels et formateurs des organismes actifs dans le domaine de la formation et de l'éducation des adultes.

**\*Organisations éligibles** : sont éligibles tous les organismes publics ou privés actifs dans le champ de la formation non formelle ou informelle des adultes, travaillant sur des thèmes tels que les savoirs de base, les compétences clés, l'intergénérationnel, les compétences civiques, sociales et culturelles, la citoyenneté active, l'inclusion, etc. Sont, par exemple, porteurs de projets potentiels les centres sociaux, les associations d'éducation populaire, les maisons de quartier, les universités du temps libre, les organismes d'économie sociale et solidaire, les institutions culturelles (musées, bibliothèques), les cours municipaux pour adultes, les acteurs de la lutte contre l'illettrisme.

Les candidatures à un projet de mobilité Erasmus+ pour l'éducation des adultes peuvent être portées par un organisme à titre individuel ou par un consortium composé de plusieurs organisations françaises.

Compte tenu du contexte actuel, les activités dans le cadre de ces projets devraient notamment favoriser l'acquisition de compétences pour les personnels dans les domaines de la formation des adultes réfugiés, de la formation interculturelle, de la formation en langue seconde, de la formation en matière de tolérance et de diversité.

#### f. Mobilité pour les jeunes et les animateurs de jeunes

**\*Budget prévisionnel de l'action en 2018 : 209,2 M€** (150 M€ dans le cadre d'Erasmus+ et 59,2 M€ dans le cadre du Corps européen de solidarité ; + 25,6 % par rapport à 2017)

Deux types de projets, dans le cadre du volet jeunesse d'Erasmus+, peuvent être soutenus au titre de cette action :

- les projets de mobilité qui peuvent inclure des échanges de jeunes et/ou des activités pour les animateurs de jeunes ;

- les projets de mobilité qui peuvent comprendre une ou plusieurs activités de volontariat. Concernant ces activités de volontariat, il convient d'attendre l'entrée en vigueur du règlement du Corps européen de solidarité pour connaître la répartition précise des activités de volontariat entre ce programme et Erasmus+.

### 2.2 Action clé n° 2 (AC 2) - Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

#### a. Échanges scolaires Erasmus+ et partenariats dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

Les partenariats offrent le choix entre **trois types de coopération** :

- Les **échanges scolaires Erasmus+** qui ne concernent que le secteur « enseignement scolaire » du programme (en 2018, 75 % de l'enveloppe de 26 M€ dédiée aux partenariats de l'enseignement scolaire leur sont réservés). Ces projets entre établissements scolaires uniquement répondent à une thématique commune et permettent des **échanges d'élèves et de personnels**.

Les établissements éligibles sont identiques à ceux listés au point 2.1.a. Les sections de techniciens supérieurs ne relèvent pas de cette catégorie.

Pour optimiser leurs chances de sélection, les établissements scolaires français sont encouragés à se positionner, soit :

- comme partenaire d'un projet coordonné par un établissement scolaire européen ;
- comme coordonnateur du partenariat en impliquant 1 autre établissement scolaire français et 2 autres partenaires européens (soit 4 établissements au total). Le budget moyen recommandé par projet est alors de 80 000 € à 100 000 € pour 2 ans.

Les **partenariats d'échange de pratiques** sont également encouragés.

- Ces projets permettent le partage d'idées et de pratiques à l'échelle européenne dans une approche simple et pragmatique. Ils sont dotés de budgets plus modestes, généralement entre 50 000 € et 100 000 € pour 3 à 5 partenaires.
- Les partenariats d'échange de pratiques concernent les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. **En 2017, 100 % des partenariats d'échange de pratiques financés ont été financés.**

- Les **partenariats pour l'innovation** : ces projets, de plus grande envergure en termes de nombre de partenaires impliqués, d'objectifs et d'impacts visés, disposent de budgets plus importants. Ils doivent aboutir à des productions innovantes et/ou développer des actions larges de diffusion et de valorisation. Ils sont dotés de budgets de 275 000 € en moyenne pour 4 à 7 partenaires. Tous les secteurs du programme sont concernés. En 2017, compte-tenu des budgets disponibles, 46 % des partenariats d'innovation financés ont pu être financés.

**Budget prévisionnel de l'action en 2018 :**

- **Échanges scolaires Erasmus+ et partenariats de l'enseignement scolaire : 25,8 M€** (+ 42 % par rapport à 2017) - dont 19,4 M€ fléchés pour les échanges scolaires Erasmus+ (KA229) et 6,4 M€ pour les partenariats de l'enseignement scolaire (KA201) ;
- **Partenariats pour l'innovation de l'enseignement supérieur : 5 M€** (+ 21 % par rapport à 2017 ; KA203) ;
- **Partenariats de l'EFP : 9,3 M€** (stable par rapport à 2017) - dont 3,3 M€ fléchés pour les partenariats d'échanges de pratiques (KA202) ;
- **Partenariats de l'éducation des adultes : 7,7 M€** (+ 6 % par rapport à 2017) - dont 2,7 M€ fléchés pour les partenariats d'échanges de pratiques (KA204).

Comme pour 2017, en 2018, les candidats sont invités à proposer des projets portant sur les **priorités suivantes** :

**1/ L'inclusion des personnes en situation de handicap** (correspondant aux thèmes européens « Disabilities - special needs » et « Inclusion - equity »).

**2/ La réussite dans les parcours : lutte contre les décrochages** (correspondant au thème européen « Early School Leaving / combating failure in education »).

**3/ Le développement des compétences : compétences transversales, compétences clés et prévention de l'illettrisme** (correspondant aux thèmes européens « Overcoming skills mismatches (basic/transversal) » et « Key Competences (incl. mathematics and literacy) - basic skills »).

Les projets s'inscrivant dans ces priorités (1) et ayant sélectionné l'une d'elle dans le formulaire de candidature (2) obtiendront trois points supplémentaires au titre du critère « Pertinence du projet » (30 points maximum), dès lors que ces deux conditions auront été remplies et que le constat en aura été fait au stade de l'évaluation de la candidature. S'agissant des partenariats, il convient également de prendre en compte les **dispositions et recommandations** suivantes :

- les **projets dits « trans-sectoriels »** favorisant la création et le renforcement des liens entre les différents acteurs de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, du monde économique et institutionnel, sont fortement encouragés ;
- les établissements d'enseignement supérieur participant à un projet de partenariat stratégique doivent être titulaires de la **Charte Erasmus** ;
- les **instituts français** et les instituts français de recherche à l'étranger sont éligibles comme **partenaires français** (le numéro codique attribué à chaque institut doit être utilisé pour l'enregistrement sur le portail URF et l'obtention du code PIC indispensable à toute participation - cf. point 3-1) ;

- **la plateforme eTwinning** ([www.etwinning.fr](http://www.etwinning.fr)) permet de nouer des contacts entre établissements scolaires pour un projet de qualité. Elle met à disposition de chaque projet de partenariat un espace numérique gratuit et sécurisé. La recherche de contacts pour un partenariat et les échanges de pratiques peuvent s'appuyer sur **eTwinning live, un réseau social européen de plus de 500 000 enseignants**. Cette plateforme donne accès à des outils de partage et de travail collaboratif, comme la visioconférence, et à des espaces d'échanges thématiques. La collaboration étroite entre l'Agence et Canopé (qui met en œuvre eTwinning) vient d'ailleurs de donner lieu, entre autres, à la publication d'un **guide pratique intitulé Erasmus+ et eTwinning : comment développer l'ouverture européenne et internationale dans votre établissement** : [https://www.agence-erasmus.fr/docs/2573\\_guide\\_etwinning.pdf](https://www.agence-erasmus.fr/docs/2573_guide_etwinning.pdf) ;

- **la plateforme Epale** (<https://ec.europa.eu/epale/fr>) permet de trouver des partenaires et de nouer des contacts pour des projets de qualité en formation professionnelle ou en éducation des adultes. Cet outil donne accès à des ressources sur les différents pays européens et met en relation plus de 15 000 professionnels.

#### b. Alliances de la connaissance et alliances sectorielles pour les compétences

**Les acteurs français de l'éducation et de la formation sont fortement encouragés à se positionner sur ces projets innovants et stratégiques dotés de budgets importants** (autour de 1 M€ et plus par projet).

Les **Alliances de la connaissance** sont destinées à favoriser le rapprochement entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises pour renforcer l'innovation, l'entrepreneuriat, la créativité, l'employabilité, l'échange de connaissances et les apprentissages multi-disciplinaires.

Une attention particulière sera portée aux projets contribuant à la modernisation des systèmes européens d'enseignement supérieur, telle que soulignée dans l'agenda européen de modernisation de l'enseignement supérieur.

L'accent est également mis sur l'exploitation d'initiatives antérieures ainsi que sur l'utilisation d'outils numériques.

Les **Alliances sectorielles pour les compétences** visent, sur un secteur économique spécifique, à identifier les besoins en compétences et/ou à définir de nouveaux contenus et méthodes de formation professionnalisantes.

L'accent sera mis sur les compétences numériques ainsi que sur les « compétences vertes », en lien avec les besoins liés à l'évolution vers l'économie circulaire.

Trois types d'Alliances sectorielles sont proposés :

- sur l'identification de besoins en compétences ;
- sur l'élaboration de formations professionnelles ;
- sur la nouvelle approche stratégique de coopération sectorielle pour les compétences, telle que définie dans la Nouvelle stratégie pour les compétences en Europe.

Tous les secteurs économiques sont éligibles, excepté pour le troisième type d'Alliances qui est cantonné à six secteurs économiques affectés par des pénuries en compétences : fabrication additive, construction, transport maritime, industrie de la pâte à papier, énergies renouvelables et technologies vertes, industrie sidérurgique.

#### c. Projets de renforcement des capacités (secteurs de la jeunesse et de l'enseignement supérieur)

Outre les projets de partenariats et les alliances, le programme finance des projets de « renforcement des capacités » dans le domaine de la jeunesse, d'une part, et de l'enseignement supérieur, d'autre part, avec les pays partenaires.

### 2.3 Autres opportunités de financement

#### a. Action clé n° 3 (AC 3) - Soutien à la réforme des politiques

Le programme Erasmus+ soutient notamment, au titre de l'AC 3, le « dialogue politique » grâce, en particulier, à des appels à propositions spécifiques (indépendants de l'appel à propositions général du programme Erasmus+), tels que les appels publiés en écho à la « Déclaration de Paris » (cf. point 1 supra).

Il soutient également le « dialogue structuré », à savoir la rencontre entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse.

**Les acteurs français de l'éducation et de la formation sont fortement encouragés à se positionner sur ces projets stratégiques.**

#### b. Activités Jean Monnet (secteur de l'enseignement supérieur)

Les activités Jean Monnet visent à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche dans le domaine des études sur l'UE dans le monde entier, et à favoriser le dialogue entre le monde universitaire et les décideurs afin d'améliorer la gouvernance des politiques de l'UE.

Les activités suivantes peuvent bénéficier d'un soutien financier :

- chaires Jean Monnet (enseignement et recherche) ;
- modules Jean Monnet (enseignement et recherche) ;
- centres d'excellence Jean Monnet (enseignement et recherche) ;

- soutien Jean Monnet à des associations ;
- réseaux Jean Monnet (débat politique avec le monde universitaire) ;
- projets Jean Monnet (débat politique avec le monde universitaire).

### c. Sport

Le volet sport du programme Erasmus+ soutient :

- des projets de collaboration dans le domaine du sport ;
- des manifestations sportives européennes à but non lucratif.

## 3. Procédure de candidature et informations pratiques

### 3.1 Un préalable : l'enregistrement des organisations candidates et partenaires

Avant toute démarche de candidature, les organismes doivent impérativement s'enregistrer au préalable sur le portail des organismes participants (**URF** : « **Unique Registration Facility** ») :

<http://ec.europa.eu/education/participants/portal>

Cette phase d'enregistrement est obligatoire pour effectuer une demande de financement dans le cadre d'Erasmus+ pour les projets décentralisés et centralisés. Pour une explication détaillée de la procédure d'enregistrement :

[www.erasmusplus.fr/penelope](http://www.erasmusplus.fr/penelope)

À l'issue de cette procédure d'enregistrement, un code PIC (Personal Identification Code) est attribué à l'organisme candidat.

**Cette démarche ne s'applique pas aux organismes ayant déjà participé au programme Erasmus+ lors des appels à propositions 2014, 2015, 2016 ou 2017 : ils doivent impérativement conserver le code PIC créé au préalable et ne pas procéder à un nouvel enregistrement sur le portail URF.**

### 3.2 Procédure de candidature

L'ensemble de la procédure de candidature se fait par voie électronique.

Description de la démarche, aide au candidat et accès aux formulaires de candidature :

- pour les actions décentralisées du volet Éducation et formation : <http://erasmusplus.fr/penelope/index.php> ;
- pour les actions décentralisées du volet Jeunesse : <http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/> ;
- pour les actions centralisées : [http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus\\_en](http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus_en).

### 3.3 Dates limites de dépôt et gestion des candidatures

Les dates limites de dépôt des candidatures et leurs modalités de gestion sont distribuées par action dans le tableau en annexe. Tous les délais qui y sont mentionnés expirent à 12 h (midi), heure de Bruxelles.

### 3.4 Informations complémentaires

Pour toute recherche d'informations complémentaires concernant, notamment, la nature du programme et de ses actions ou la préparation et l'envoi des candidatures, vous pouvez :

- vous connecter au site Internet de votre académie - <http://www.education.gouv.fr/cid1013/un-relais-dans-les-academies-les-dareic.html> - ou de votre établissement d'enseignement supérieur (rubrique « relations internationales »)
- contacter votre Dareic ou votre service des relations internationales
- contacter un développeur Erasmus+ : <http://www.erasmusplus.fr/penelope/developpeurs.php>
- contacter le Bureau d'assistance national eTwinning - courriel : [contact@etwinning.fr](mailto:contact@etwinning.fr) - site : [www.etwinning.fr](http://www.etwinning.fr) - ou le correspondant eTwinning de votre académie basé à Canopé : <http://www.etwinning.fr/nous-contacter/contacts-academiques.html>
- et, le cas échéant, consulter directement les agences chargées de la mise en œuvre du programme Erasmus+ :

- pour les actions décentralisées relevant des **secteurs de l'éducation et de la formation** : **Agence Erasmus+ France / Éducation Formation**, 24-25, quai des Chartrons, 33080 Bordeaux Cedex, téléphone : 05 56 00 94 00 - courriel : [contact@agence-erasmus.fr](mailto:contact@agence-erasmus.fr) - site : [www.erasmusplus.fr/](http://www.erasmusplus.fr/)
- pour les actions décentralisées relevant du **secteur de la jeunesse** : **Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport**, Agence du service civique, 95 avenue de France, 75650 Paris Cedex 13, téléphone : 01 70 98 93 69 - courriel : [erasmusjs@service-civique.gouv.fr](mailto:erasmusjs@service-civique.gouv.fr) ; site : [www.erasmusplus.fr/](http://www.erasmusplus.fr/)
- pour les **actions centralisées** : **Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture**, avenue du Bourget 1, Bour / BOU2, BE- 1049 Bruxelles, Belgique, courriel : [eacea-info@ec.europa.eu](mailto:eacea-info@ec.europa.eu) ; site : [http://eacea.ec.europa.eu/index\\_fr.php](http://eacea.ec.europa.eu/index_fr.php)

Je vous remercie d'assurer la diffusion de ces informations auprès de tous les services et personnes concernés. Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir me faire connaître les difficultés que pourrait susciter l'application de cette circulaire consacrée à la cinquième année de mise en œuvre d'Erasmus+, programme dont la réussite est capitale pour notre système d'enseignement et de formation, et tous nos publics, en particulier les élèves et les étudiants qui en sont le plus éloignés, les enseignants et les formateurs.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,  
La secrétaire générale,  
Marie-Anne Lévêque

N.B. : les niveaux mentionnés dans cette circulaire sont ceux de la nomenclature nationale des niveaux de formation.

## Annexe

### Dates limites de dépôt des candidatures (tous les délais expirent à midi, heure de Bruxelles)

**À noter** : dans le tableau ci-après, les entrées ne sont pas chronologiques, mais thématiques.

#### Action clé 1

Mobilité des personnes dans les domaines de l'éducation et de la formation uniquement Gestion : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation	1er février 2018
Mobilité des personnes dans le domaine de la jeunesse uniquement (trois dates de dépôt) Gestion : Agence Erasmus + France / Jeunesse & Sport	15 février 2018 26 avril 2018 4 octobre 2018
Masters conjoints Erasmus Mundus Gestion : Agence exécutive EACEA	15 février 2018

#### Action clé 2

Partenariats dans les domaines de l'éducation et de la formation uniquement Gestion : Agence Erasmus+ France / Éducation Formation	21 mars 2018
Partenariats dans le domaine de la jeunesse uniquement (trois dates de dépôt) Gestion : Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport	15 février 2018 26 avril 2018 4 octobre 2018
Alliances de la connaissance Gestion : Agence exécutive EACEA	28 février 2018
Alliances sectorielles pour les compétences Gestion : Agence exécutive EACEA	28 février 2018
Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur Gestion : Agence exécutive EACEA	8 février 2018
Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse Gestion : Agence exécutive EACEA	8 mars 2018

#### Action clé 3

Rencontre entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse (trois dates de dépôt)	15 février 2018 26 avril 2018
Gestion : Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport	4 octobre 2018

### Actions Jean Monnet

Chaires, modules, centres d'excellence, soutien aux associations, réseaux, projets	22 février 2018
Gestion : Agence exécutive EACEA	

### Actions dans le domaine du sport

Partenariats collaboratifs	5 avril 2018
Partenariats collaboratifs à petite échelle	5 avril 2018
Manifestations sportives européennes à but non lucratif	5 avril 2018
Gestion : Agence exécutive EACEA	

## Enseignement supérieur et recherche

# Enseignement de l'option informatique en classes préparatoires scientifiques Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI) et Mathématiques et physique (MP)

### Langage de programmation

NOR : ESRS1732186N

note de service n° 2017-182 du 27-11-2017

MEN - MESRI - DGESIP A1-2

---

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux chefs d'établissement ; aux professeurs des CPGE de la filière scientifique

---

Le programme d'informatique de l'option informatique des classes préparatoires mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI) et mathématiques et physique (MP et MP\*) est un programme d'informatique théorique. Le cours est accompagné de travaux dirigés, où sont effectivement mis en œuvre les concepts. Le langage de programmation utilisé n'est pas imposé par le programme, qui prévoit que l'enseignant pourra utiliser l'un des langages retenus dans une liste, qui pourra être actualisée.

La liste des langages retenus pour l'enseignement de l'option informatique est composée du seul langage OCaml. Cette liste est applicable pour l'option informatique en première année MPSI, dès la mise en place de cet enseignement au second semestre de l'année scolaire 2017-2018, et en seconde année MP et MP\*, à compter du 1er septembre 2018.

La note de service n° 2013-0020 du 4 novembre 2013 est abrogée.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,

La cheffe de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,

Rachel-Marie Pradeilles-Duval

## Enseignements primaire et secondaire

### Actions éducatives

#### Journée franco-allemande du 22 janvier 2018

NOR : MENC1733347N

note de service n° 2017-179 du 18-12-2017

MEN - DREIC B2 - DGESCO DE1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'academie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'academie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux d'allemand ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement technique d'allemand ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré ; aux déléguées et délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération ; aux chefs d'établissement

À l'occasion de la célébration du Traité de l'Élysée par le Président de la République française et par le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne le 22 janvier 2003, cette date est devenue dans les deux pays, la Journée franco-allemande. Cette décision s'inscrit dans le cadre des orientations définies dans le plan stratégique arrêté lors du 4e Conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004 et dans l'agenda franco-allemand 2020, adopté par le 12e Conseil des ministres franco-allemand du 4 février 2010.

Cette journée permet de présenter aux élèves et à leurs familles les avantages que représente le choix de l'allemand comme première ou deuxième langue vivante dans un parcours scolaire et, plus largement, tout l'intérêt du multilinguisme en Europe et dans le monde aujourd'hui. L'accent est mis sur les atouts que procure la maîtrise de la langue du partenaire qu'il s'agisse de l'ouverture culturelle ou des opportunités économiques qu'elle offre. Les élèves et leurs familles sont également informés sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Cet événement contribue à la promotion de la langue et de la culture du pays partenaire auprès de tous les élèves, germanistes ou non.

La journée franco-allemande est organisée avec le soutien de plusieurs partenaires, notamment l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj - <https://www.ofaj.org/>), le Goethe-Institut (<https://www.goethe.de/france/>), Arte (<http://educ.arte.tv/>), l'Association pour le Développement de l'enseignement de l'allemand en France - ADEAF (<http://adeaf.net/>), l'Office allemand d'échanges universitaires - DAAD (<https://www.daad-france.fr/>), l'Université franco-allemande (UFA, <https://www.dfh-ufa.org/fr>) ou encore les Maisons franco-allemandes ([www.maisons-franco-allemandes.fr](http://www.maisons-franco-allemandes.fr)).

Le 22 janvier 2018 - ou autour de cette date -, les écoles et les établissements scolaires sont invités à organiser des activités, notamment transversales. En lien avec leur école ou leur établissement partenaire allemand, ils sont invités à centrer plus particulièrement leur réflexion et les activités proposées aux élèves sur l'éducation à la citoyenneté et nos valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination, ainsi que sur les nombreuses opportunités de mobilités franco-allemandes offertes aux élèves et aux apprentis. Ils sont également encouragés à faire appel à des partenaires extérieurs tels que les institutions et services culturels de la République fédérale d'Allemagne en France, des acteurs du monde économique et culturel, des médias germanophones présents dans l'environnement immédiat, les assistants de langue, des élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne, etc.

Parmi les activités possibles, les élèves peuvent être accueillis au sein des entreprises partenaires lors d'une « journée découverte » : (<http://www.journeedecouverte.ofaj.org/fr/actualites>). Cette action sera proposée dans l'ensemble des académies françaises et des Länder allemands. Les visites commencent à l'occasion de la Journée franco-allemande, mais peuvent s'étendre jusqu'à la fin du mois de juin 2018. Autant que possible, les familles sont associées aux actions menées. Les actions menées à l'occasion de cette journée franco-allemande peuvent également être présentées lors de la semaine des langues, qui se déroulera du 14 au 19 mai 2018, avec pour thématique « Partageons les langues ! »

Plusieurs outils sont à la disposition des équipes pédagogiques pour promouvoir et organiser cette journée :

- la brochure actualisée d'information sur l'allemand, intitulée L'allemand, un plus élaborée parallèlement à la

brochure d'information sur le français diffusée en Allemagne, Französisch ist mehr, est distribuée par le ministère de l'éducation nationale et par le Goethe Institut. Elle est à la disposition des établissements dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et dans les centres d'information et d'orientation (CIO). Pour la première fois cette année, la brochure sera accompagnée de quatre vidéos développées en partenariat par le Goethe Institut et Arte à destination des collégiens, accessibles en ligne et diffusables sur les réseaux sociaux.

D'autres brochures d'information sont diffusées par le Goethe-Institut ;

- le site Internet, [www.deutschfurschulen.fr](http://www.deutschfurschulen.fr), ouvert le 20 septembre 2016, a été créé par le Cned à la demande du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et en partenariat avec le Goethe Institut et l'Ofaj, en faveur de l'apprentissage de l'allemand à l'école et au collège ;
- des informations sur la coopération franco-allemande dans le domaine scolaire ainsi que des clips audiovisuels sur la langue du partenaire sont disponibles sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid4105/cooperation-franco-allemande.html> ;
- l'ensemble des fiches-actions élaborées à l'occasion des différentes journées franco-allemandes sont disponibles sur le site Éduscol ([www.eduscol.education.fr/allemande](http://www.eduscol.education.fr/allemande)) ;
- des ressources d'accompagnement (<http://eduscol.education.fr/pid34187-cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html>) des nouveaux programmes sont également disponibles et déclinent les thématiques culturelles par cycle ;
- lancé en mars 2016, Educ'Arte (<http://educ.arte.tv/>), service innovant de vidéo à la demande s'adresse aux enseignants et à leurs élèves de l'école primaire au lycée.

Autour de la Journée franco-allemande, le Goethe Institut présentera l'exposition d'illustrateurs allemands Bildkorrektur - Bilder gegen Bürgerängste qui, dans une approche pédagogique, dénonce les préjugés dont sont notamment victimes migrants et réfugiés. En outre et sur des thématiques assez proches, la nouvelle scène musicale allemande sera mise à l'honneur, notamment grâce à un concert du groupe de rap franco-allemand Zweierpasch qui aura lieu à Paris le 25 janvier 2018 : [servicelinguistique-paris@goethe.de](mailto:servicelinguistique-paris@goethe.de).

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
La secrétaire générale,  
Marie-Anne Lévêque

## Enseignements primaire et secondaire

### Échanges scolaires

#### **Programme de mobilité franco-suédois « Éducation européenne - Une année en France » - appel à candidature 2017-2018**

NOR : MENC1733335N

note de service n° 2017-180 du 18-12-2017

MEN - DREIC B2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; à la doyenne de l'inspection générale de l'éducation nationale ; à la doyenne de l'inspection générale du groupe des langues vivantes ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux déléguées et délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération ; aux chefs d'établissement

Créé en 1988, ce programme permet à des élèves suédois de première ou de terminale d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français.

Ces élèves reçoivent des autorités de leur pays une allocation d'études qui couvre l'indemnité versée aux familles d'accueil ainsi que, pour partie, les frais de scolarité et d'internat (cf. ci-dessous : « Conditions d'accueil »).

Pour l'année 2018-2019, une vingtaine d'élèves suédois devraient être retenus pour participer au programme. La procédure de sélection des établissements français désirant accueillir un élève suédois commence dès le mois de novembre 2017.

#### **Profil des établissements français éligibles**

Tout lycée d'enseignement général ou technologique, qu'il soit public ou privé, peut poser sa candidature sous réserve des conditions suivantes :

- disposer d'un internat. Les frais d'internat ne doivent pas s'élever à plus de 1 800 euros par an et, pour les lycées privés, les frais de scolarité ne doivent pas excéder 200 euros par an ;
- trouver une famille d'accueil qui hébergera l'élève durant les week-ends et les petites vacances (cf. ci-dessous : « Conditions d'accueil »).

#### **Comment candidater ?**

- Compléter la fiche de candidature électronique des établissements disponible sur le site du Centre international d'études pédagogiques (Ciep) : <http://www.ciep.fr/mobilite/elevs-suedois> ;

- La retourner avant le lundi 19 février 2018 par courriel au Dareic de l'académie concernée ainsi qu'au Ciep à l'adresse électronique suivante : [francosuedois@ciep.fr](mailto:francosuedois@ciep.fr)

Ces candidatures seront alors transmises par le Ciep au service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France et au Conseil suédois pour l'enseignement supérieur à Stockholm et sélectionnées à partir de mi-avril 2018.

L'attention des établissements candidats est appelée sur le fait que la participation à ce programme n'est pas automatiquement reconductible d'une année sur l'autre. Les établissements qui ont déjà participé à ce programme doivent faire connaître leur souhait de renouveler leur participation pour l'année 2018-2019.

Les autres établissements candidats sont invités à préciser s'ils ont déjà des contacts ou un partenariat avec un établissement suédois.

Les élèves participant au programme « Une année en France » qui souhaitent se présenter aux épreuves du baccalauréat français en informeront le proviseur de leur établissement d'accueil dès le début de l'année scolaire.

#### **Conditions d'accueil : familles, lycées et tuteurs**

- Toute famille accueillant un élève suédois se voit verser une indemnité qui vise à compenser les dépenses liées aux prestations matérielles engagées à l'occasion du séjour de l'élève à son domicile. Ce défraiement est versé par la famille suédoise et ne pourra excéder la somme de 152 euros mensuels sur une période de 10 mois.
- Pour les dépenses de santé engagées en France, tous les élèves possèdent la carte européenne d'assurance maladie permettant d'obtenir un remboursement en Suède. De plus, chaque élève souscrit une assurance venant compléter l'assurance scolaire dont il bénéficie dans le cadre de son inscription dans l'établissement français.
- Chaque lycée d'accueil est responsable du cursus scolaire de l'élève suédois pendant son séjour en France et de son hébergement à l'internat et en famille. Chaque proviseur prend toutes les décisions concernant le suivi scolaire de l'élève pendant son séjour en France, le cas échéant en concertation avec le SCAC de l'Ambassade de France à Stockholm.
- Au cours de son année scolaire en France, l'élève est placé sous la tutelle d'une personne travaillant au Centre culturel suédois de Paris.

**Pour tout renseignement, il convient de s'adresser à :**

Ciep : Mathilde Tamayo -Tél. +33 (0)1 45 07 69 45, [tamayo@ciep.fr](mailto:tamayo@ciep.fr)

Ambassade de France à Stockholm - Bureau de coopération linguistique et éducative : Orlane Valentin - Tél. +46 845 95 385, [orlane.valentin@diplomatie.gouv.fr](mailto:orlane.valentin@diplomatie.gouv.fr)

Conseil suédois de l'enseignement secondaire et supérieur : Sophie Jouffreau - Tél. : +33 (0)6 78 23 31 82, [jouffreausophie@gmail.com](mailto:jouffreausophie@gmail.com)

### Modalités de suivi du dossier

Les établissements retenus recevront du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Stockholm un dossier avec les coordonnées de l'élève suédois à accueillir.

Après réception de ce dossier, il est impératif de renvoyer par voie postale :

- une brochure de présentation de l'établissement ainsi que de la ville ou de la région directement à l'élève suédois ;
- la fiche de confirmation d'accueil dans les plus brefs délais ;
- la fiche d'information sur la famille d'accueil ;

à l'adresse suivante :

- Marianella Mata

Universitets - och högskolerådet Box 45093 104 30 Stockholm

(Contact : Marianella Mata, UHR, [mella.mata@uhr.se](mailto:mella.mata@uhr.se))

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
La secrétaire générale,  
Marie-Anne Lévêque

## Personnels

**Tableau d'avancement****Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel**

NOR : ESRH1700213A

arrêté du 19-9-2017

MEN - MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'action et des comptes publics et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 19 septembre 2017, les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, à compter du 1er juillet 2017 :

Franck Abbal, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Audrey Acerbi, inspectrice des finances publiques  
Thierry Achard, inspecteur des finances publiques  
Sylvie Achard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Viviane Achilli, inspectrice des finances publiques  
Christophe Adnot, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Angélique Afonso, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Céline Afonso-Chantepie, inspectrice des finances publiques  
Anna Agelas, attachée d'administration hors classe  
Catherine Agopian, inspectrice des finances publiques  
Annabelle Aguilera, inspectrice des finances publiques  
Hervé Ahouansou, inspecteur des finances publiques  
Lionel Albrecht, inspecteur des finances publiques  
Thierry Alexandre, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Alimi, inspectrice des finances publiques  
Christian Aliu, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Hélène Allain-Froment, inspectrice des finances publiques  
Isabelle Alleaume, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Alliez, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Lorraine Almosnino, inspecteur des finances publiques  
Jean-Philippe Althape, inspecteur des finances publiques  
Madame Dominique Alvin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacques Amat, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Miriam Amziane, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Étienne Andre, attaché d'administration hors classe  
Monsieur Michel Andrea, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Annick Andrearczik, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Murielle Andreux, inspectrice des finances publiques  
Françoise Andrieux, inspectrice des finances publiques  
Yvan Angeneau, inspecteur des finances publiques  
Rodolphe Anglade, inspecteur des finances publiques  
Bruno Anne, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Nicolas Antoine, inspecteur des finances publiques  
Virginie Antoine, inspectrice des finances publiques  
Madame Michelle Antonietti-Regueira, inspectrice des finances publiques  
Richard Araujo, inspecteur des finances publiques

Philippe Ardourel, inspecteur des finances publiques  
Marie-Pierre Arenes, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
André-François Arfeux, inspecteur des finances publiques  
Fabienne Arlaud, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Cyrille Arnaud, inspecteur des finances publiques  
Jérôme Arnaud, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Denis Arnaud, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laetitia Aroul, inspectrice des finances publiques  
Philippe Arrate, inspecteur des finances publiques  
Jonathan Asaro, inspecteur des finances publiques  
Geneviève Assante, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christelle Assemat, attachée principale d'administration  
Pentcho Atanassov, inspecteur des finances publiques  
Vassili Atlanov, inspecteur des finances publiques  
Janick Auber, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurent Aubert, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hélène Audebal, inspectrice des finances publiques  
Catherine Audet, inspectrice des finances publiques  
Laurence Audibert, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marc Audic, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nancy Audoly, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Zakaria Auer, inspecteur des finances publiques  
Soazig Auffret, inspecteur des finances publiques  
Nadine Auge, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christophe Auguste, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurent Aupicq, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurent Aurieres, inspecteur des finances publiques  
Marie-Élisabeth Avierinos, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Armelle Aye, inspectrice des finances publiques  
Laurent Azoulay, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Édith Babou, inspectrice des finances publiques  
Carole Baccini, inspectrice des finances publiques  
Marie-Cécile Bachellerie, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Carole Badalian, inspectrice des finances publiques  
Bruno Badaroux, inspecteur des finances publiques  
Yannick Bador, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphanie Bahus, inspecteur des finances publiques  
Madame Valérie Bail, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Bailleul, inspectrice des finances publiques  
Laetitia Balan, inspectrice des finances publiques  
Bruno Balay, inspecteur des finances publiques  
Christine Balerzy, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Guy Balesi, inspecteur des finances publiques  
Stéphane Ballier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Balon, inspectrice des finances publiques  
Ludovic Balty, inspecteur des finances publiques  
Aurélié Bantas, inspectrice des finances publiques  
Édith Barassi, inspectrice des finances publiques  
Nicolas Baray, inspecteur des finances publiques  
Yvan Barbe, inspecteur des finances publiques  
Véronique Barbereau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphanie Barbier, inspectrice des finances publiques  
Gilles Barbier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Vincent Barbier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandra Bardet-Thebaut, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Caroline Bardin-Girard, inspectrice des finances publiques  
Pierre Bardon, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Annette Baret, inspectrice des finances publiques  
Thierry Bargot, inspecteur des finances publiques  
Clément Barolle, inspecteur des finances publiques  
Jean-Marie Barral, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Danielle Barre, inspectrice des finances publiques  
Ludovic Barreau, inspecteur des finances publiques  
Maryvonne Barre-Mevel, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Daniel Barriere, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Pascale Barry, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Pascal Barthelet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Frédéric Barthes, inspecteur des finances publiques  
Laurent Basiuk, inspecteur des finances publiques  
Éric Basserie, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Pierre Baudon, inspecteur des finances publiques  
Denis Bauer, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Claire Bay, inspectrice des finances publiques  
Françoise Baylongue Hondaa, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Geneviève Bazzet, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Stéphane Beau, inspecteur des finances publiques  
Yasmine Beau-Tricerri, inspectrice des finances publiques  
Laurent Becker, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Behal, inspecteur des finances publiques  
Bénédicte Belin, inspectrice des finances publiques  
Nathalie Bellion, attachée d'administration hors classe  
Madame Dominique Belzons, inspectrice des finances publiques  
Denis Benachour, inspecteur des finances publiques  
Ali Benaïssa, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gamra Benazza, inspectrice des finances publiques  
Yves Benedetti, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Xavier Benes, inspecteur des finances publiques  
Gisèle Benezech, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Beniere, inspecteur des finances publiques  
Tarik Benjelloun-Touimi, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Francine Benoist, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Bensaad, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Vanina Benson, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Cécile Benuraud, inspectrice des finances publiques  
Denis Berdague, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Benoît Berge, inspecteur des finances publiques  
Pierre Bergeot, inspecteur des finances publiques  
Philippe Bergeroo-Campagne, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ludovic Bernard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Dominique Bernard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Régis Bernard, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Pierre Bernardin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
France Berniz, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Valérie Berteau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-François Berthe, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Emmanuel Berthenand, inspecteur des finances publiques

Catherine Berthome-Millet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurent Berthon, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Nicolas Bertrand, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Frédéric Bertrand, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphane Besillat, inspecteur des finances publiques  
Stéphane Bessin, inspecteur des finances publiques  
Ghislain Bethoux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Joëlle Beuzit, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Bevierre, inspecteur des finances publiques  
Lydie Beylot, inspectrice des finances publiques  
Corinne Beyrand, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Antoine Beziat, inspecteur des finances publiques  
Pierre Bezombes, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Célestin Bianaga, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Anne Bianchi, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Dominique Bignon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrice Bigouin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Michael Binet, inspecteur des finances publiques  
Madame Valérie Bire, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Birot, inspectrice des finances publiques  
Pierre Bitller, inspecteur des finances publiques  
Lilian Blache, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Soizic Blaise, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Karine Blanc, inspectrice des finances publiques  
Armelle Blanc, inspectrice des finances publiques  
Sabrina Blanchard, inspectrice des finances publiques  
Éric Blanchi, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Michel Blanco, inspecteur des finances publiques  
Jocelyne Blondot, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Céline Blugeon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Véronique Bodilis, attachée principale d'administration  
Laurent Bodiot, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Myriam Boechat, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Geneviève Boino, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacky Boisseau, inspectrice des finances publiques  
Évelyne Bonnaud, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Raymond Bonnaud, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Bonneau, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Franck Bonnet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Pierre Bonnet-Gonnet, inspecteur des finances publiques  
Ludovic Bonneton, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Bony, inspectrice des finances publiques  
Sarah Bordes, inspectrice des finances publiques  
Isabelle Bore, inspectrice des finances publiques  
Marie-Cécile Borie, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Joëlle Borne, inspectrice des finances publiques  
Françoise Borowski, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Philippe Borrass, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
David Bosc, inspecteur des finances publiques  
Bruno Bosi, inspecteur des finances publiques  
Patricia Bossin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stanislava Bossoutrot, inspecteur des finances publiques  
Laurence Botton, attachée d'administration hors classe

Isabelle Bouche, inspectrice des finances publiques  
Nelly Bouchmella, inspectrice des finances publiques  
Anne-Marie Bouchy, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Bruno Boudier, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Christophe Bouin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Marc Boulanger, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Katia Boulard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Emmanuelle Bourdenx, directrice de service  
Marie-Line Bourdois, inspectrice des finances publiques  
Corinne Bourdonnais, inspectrice des finances publiques  
Sylvie Bourgade, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Christine Bouriquet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Angie Bourmich, inspectrice des finances publiques  
Thierry Bousquet, inspecteur des finances publiques  
Catherine Bousson, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gisèle Bouton, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Bouvet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Antoine Bouyssou, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Frédéric Bouzat, inspecteur des finances publiques  
Patrick Brachet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Magali Brajon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Cécile Brandam, inspectrice des finances publiques  
Béatrice Brechet, inspectrice des finances publiques  
Karine Bremaud, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Bremond, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
David Breton, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Brette, inspecteur des finances publiques  
Alain Brilhault, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Hugues Brin, inspecteur des finances publiques  
Régine Brivadis-Dessagne, inspectrice des finances publiques  
Gilles Brondy, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christophe Brossault, inspecteur des finances publiques  
Alexandra Brucker, inspectrice des finances publiques  
François Brule, inspecteur des finances publiques  
Sylvie Brule, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Michel Brun, inspecteur des finances publiques  
Brigitte Brunet, inspectrice des finances publiques  
Robert Brunier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Guilhelm Bruyere, inspecteur des finances publiques  
Madame Dominique Burc-Lugiez, inspectrice des finances publiques  
Jean-Marc Burgue, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacques Burguin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Murielle Busby, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sarah Businaro, inspectrice des finances publiques  
Jean-Yves Busnel, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Isabelle Butaud, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jacques Cabald, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Philippe Caboul, inspecteur des finances publiques  
Nicolas Cabrera, inspecteur des finances publiques  
Mélanie Cabusat, inspectrice des finances publiques  
Marie-Louise Cacaly, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Claude Cadet, inspecteur des finances publiques  
Thierry Cadot, inspecteur des finances publiques

Philippe Cahuzac, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Vincent Caillon, inspecteur des finances publiques  
Catherine Caillou, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie Calamier, inspectrice des finances publiques  
Véronique Calmels, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Calpena, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Philippe Campagne, inspecteur des finances publiques  
Catherine Campergue, inspectrice des finances publiques  
Muriel Camus, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Marc Camus, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Camus, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Pascale Camy, inspectrice des finances publiques  
Jérôme Candevan, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Dominique Canivet, inspecteur des finances publiques  
Lucie Cano, inspectrice des finances publiques  
Horace Cantone, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurence Cantoro, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Denis Capdevielle, inspecteur des finances publiques  
Marc'harid Capp, inspecteur des finances publiques  
Fabien Caqueret, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christian Carbillet, inspecteur des finances publiques  
Éléonore Carl-Rodriguez, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Carol, inspecteur des finances publiques  
Martine Caron, inspectrice des finances publiques  
Raymond Carrasset, attaché d'administration hors classe  
Sophie Carre, inspectrice des finances publiques  
Jean-Baptiste Carre, inspecteur des finances publiques  
Caroline Carrere, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Corinne Carrier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christel Cartagena, inspectrice des finances publiques  
Marianne Cartagena, inspectrice des finances publiques  
Jean-Charles Cartegini, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Cassagne, inspecteur des finances publiques  
Didier Cassagne, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Corinne Caubel, inspectrice des finances publiques  
Jacques Cavaille, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Stéphane Cavaloc, inspecteur des finances publiques  
Monique Cavel, inspectrice des finances publiques  
Gérard Cayron, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Cazalet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Cedra, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurent Césari, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacqueline Chabert, inspecteur des finances publiques  
Nadine Chabert, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Annick Chabert, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sébastien Chabirand, inspecteur des finances publiques  
Éliane Chabrot, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Matthieu Chadelaud, inspecteur des finances publiques  
Catherine Chaix, inspectrice des finances publiques  
Laurence Chaix, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Christine Chaloin, inspectrice des finances publiques  
Stéphane Chalvet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne-Sophie Chambon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

Christophe Chambon, inspecteur des finances publiques  
François Champenois, inspecteur des finances publiques  
David Champigneux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yves Chancenotte, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Claude Chandeze, inspecteur des finances publiques  
Monique Chanteur, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Annie Chapelot, inspectrice des finances publiques  
Alain Chapron, inspecteur des finances publiques  
Karine Charbonnier, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Régis Charbonnier, inspecteur des finances publiques  
Jean-Philippe Chardron, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Louis Charles, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Hélène Charnay, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Agnès Charoy, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Odile Charvet, inspectrice des finances publiques  
Virginie Chateau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
François Chateau, inspecteur des finances publiques  
Philippe Chatel, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Jacques Chauvel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrick Chauvet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Barbara Checchin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Denis Cheilletz, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Benoît Cheminal, attaché principal d'administration  
Marie-Christine Chemineau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Arnaud Cheux, inspecteur des finances publiques  
Francis Chevaillier, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marie Chevremont, inspectrice des finances publiques  
Anne Chidlovsky, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Chiniard, inspectrice des finances publiques  
Laure Choitel, inspectrice des finances publiques  
Nathalie Choquet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Chretien, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Céline Chretinat, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Dominique Christmann, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Robert Cimolato, inspecteur des finances publiques  
Véronique Claisse, inspectrice des finances publiques  
Bernadette Clappier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Clauss, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Estelle Clement, inspectrice des finances publiques  
Stéphane Clemot, inspecteur des finances publiques  
Christophe Clerambault, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Daniel Clinet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jérôme Cloux, inspecteur des finances publiques  
Gilles Cluzan, inspecteur des finances publiques  
Sébastien Cochet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Codeverte, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Corine Cogne, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Laure Colinas, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christian Collart, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Isabelle Colomb, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Aline Combet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Connan, attachée d'administration hors classe  
David Conort, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Serge Constance, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Constant, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Frank Contadini, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Coquemont, inspecteur des finances publiques  
Soizic Corbal, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrick Cornec, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Frédéric Cornu, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sébastien Corpel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hélène Coste, inspectrice des finances publiques  
Maud Cotte, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Raymond Coumes-Laucate, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Coupeau, inspectrice des finances publiques  
Sabine Coural, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Thierry Courgneau, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Daniel Cramer, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Rui Crespim-Bidarra, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Crochant, inspecteur des finances publiques  
Laurence Croissant-Ndiaye, inspectrice des finances publiques  
Laurent Crouzet, inspecteur des finances publiques  
Marie-pierre Crouzet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Crouzette, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Claude Croze, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Bernard Cuillerier, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Frédéric Curaut, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Pascale Cuvillier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Da Ronch, inspecteur des finances publiques  
Dorothee Da Silva, inspectrice des finances publiques  
Brigitte Da Silva, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nicolas Dabet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Joëlle Dalby, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Annie Dalmagne, inspectrice des finances publiques  
Virginie Dalmon-Py, inspectrice des finances publiques  
Benoît Danjou, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Dano-Eveno, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Darby, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Darraïdou, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Selima Darraji Cucchi, inspectrice des finances publiques  
Damien Dauphin, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Dauvilliers, inspecteur des finances publiques  
Béatrice David, inspectrice des finances publiques  
Patrick David, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Catherine Daviet, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Maryse Davoigniot, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie De Jong, inspectrice des finances publiques  
Eugénie De Meuse, inspectrice des finances publiques  
Pierre-Yves De Poorter, attaché d'administration hors classe  
Laurent De Rycke, inspecteur des finances publiques  
Fabien Decker, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Dominique Declercq, inspectrice des finances publiques  
Roseline Decroix, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurent Decup, inspecteur des finances publiques  
Fabien Defosse, inspecteur des finances publiques  
Magali Defossez, inspectrice des finances publiques

Rachel Defrain, inspectrice des finances publiques  
Franck Deiana, inspecteur des finances publiques  
Anne-Claude Dekussche, inspectrice des finances publiques  
Vincent Delafosse, inspecteur des finances publiques  
Aude Delaite, inspectrice des finances publiques  
Nathalie Delanoe, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Pascal Delfanne, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Patrick Deliot, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurent Delpech, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Muriel Delvaux, inspectrice des finances publiques  
Françoise Demanet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Fabienne Demeure, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Demonfort, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Frédéric Denechere, inspecteur des finances publiques  
Fabien Denis, inspecteur des finances publiques  
Laurence Denis, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Dennetiere, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Dentinger, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yves Depeyre, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Arnaud Depince, inspecteur des finances publiques  
Hervé Depret, inspecteur des finances publiques  
Bruno Deprez, inspecteur des finances publiques  
Marc Derbise, inspecteur des finances publiques  
Martine Deriaux, inspectrice des finances publiques  
Dolorès Deriot, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Martine Deroche, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ghislaine Derrien, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sophie Descamps, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Deschamps, inspecteur des finances publiques  
Béatrice Deschamps, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Michel Despierre, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Brigitte Detouillon, attachée principale d'administration  
Alain Devers, inspecteur des finances publiques  
Laurence Devienne, inspectrice des finances publiques  
Patrick Devillers, inspecteur des finances publiques  
Damien Devos, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marianne Dewailly, inspectrice des finances publiques  
Marie-Pierre Dewulf, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nadine Dghayem-Bosc, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Dietz, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrick Diot, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Aleksandar Disic, inspecteur des finances publiques  
Alice Djakovitch, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Djambazian, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Honorat Djambi, inspecteur des finances publiques  
Maryse Djellabi, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Aissata Djigo, inspectrice des finances publiques  
Laurence Domain, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Michel Domain, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Françoise Donval, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Denis D'orazio, inspecteur des finances publiques  
Patrick Dorp, directeur de service  
Carine Douce, inspectrice des finances publiques

Corinne Douine, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Srinivasan Doureradjam, inspecteur des finances publiques  
Gilles Drevet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Drouard, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Claude Drouot, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Dubarry, inspectrice des finances publiques  
Christophe Dubois, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Dominique Dubreil, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Dubreuil, inspecteur des finances publiques  
Christophe Dubuis, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Ducerf, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Frédéric Dufau, inspecteur des finances publiques  
Christian Dufosse, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Agnès Dufour, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nicolas Duifresne, attaché d'administration hors classe  
Éric Dulépa, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Cédric Dumonteil, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Claude Dunand, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marie-Véronique Dupau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Christine Dupau, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Dupont, inspecteur des finances publiques  
Guillaume Dupont-Moulaire, inspecteur des finances publiques  
Christophe Duport, inspecteur des finances publiques  
Arnaud Dupre, inspecteur des finances publiques  
Madame Dominique Durand, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Nathalie Durand, inspectrice des finances publiques  
Philippe Durand, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Durand, attaché d'administration hors classe  
Franck Duval, inspecteur des finances publiques  
Philippe Duval, inspecteur des finances publiques  
Abdesselam El Mardi, inspecteur des finances publiques  
Éric Enault, inspecteur des finances publiques  
Aude Entringer, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Ernould, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Emmanuelle Esch, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Cécile Esnault, inspectrice des finances publiques  
Sylvie Espinasson, inspectrice des finances publiques  
Thierry Ethevenin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Even, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandra Faidherbe, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Kouassi William Fanou, inspecteur des finances publiques  
Julien Fantino, inspecteur des finances publiques  
Nicolas Fargier, inspecteur des finances publiques  
Caroline Faure, inspectrice des finances publiques  
Bertrand Faure, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Karine Favrot, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie Fayat, inspectrice des finances publiques  
Hervé Fayolle, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Ferdinand, attachée d'administration hors classe  
Agnès Ferrafiat, inspectrice des finances publiques  
Sébastien Fesquet, inspecteur des finances publiques  
Marie-Pierre Feugas, inspectrice des finances publiques  
Anne Filliatre, inspectrice des finances publiques

Noëllie Fillod Le Boudier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Finck, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bruno Flatres, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Isabelle Flauder, inspectrice des finances publiques  
Bertrand Fleury, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nadine Foerster, inspectrice des finances publiques  
Willy André Fontaine, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Fontaine, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Catherine Fontvielle, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Jacques Forget, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Valéry Fossard, inspecteur des finances publiques  
Philippe Fouillit, inspecteur des finances publiques  
Laurent Fourcroy, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Claudie Fournier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Fournier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphane Fouville, inspecteur des finances publiques  
Jean-Luc Franc, attaché d'administration hors classe  
Laurent Francavilla, inspecteur des finances publiques  
Marc Francois, inspecteur des finances publiques  
Roger Fraud, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Fritisse, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Susana Frobert, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Cécile Fromion, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Rose-Marie Gache, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Françoise Gadaud, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Brigitte Galice, inspectrice des finances publiques  
Christophe Galichet-Coharde, inspecteur des finances publiques  
Serge Gallart, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marie-Paule Gallas, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Dominique Gallois, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Pierre Gamblin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nicolas Ganzer, inspecteur des finances publiques  
Taoufik Gara, inspecteur des finances publiques  
Christophe Garbunow, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Garcia, inspectrice des finances publiques  
Catherine Garen, inspectrice des finances publiques  
Christelle Garrec, inspectrice des finances publiques  
Patrick Garriga, inspecteur des finances publiques  
Jean-Pierre Gasc, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Astride Gaschot, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Valérie Gaussin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Gauthier, inspectrice des finances publiques  
Chantal Gautier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Élisabeth Gautier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrick Gautiez, inspecteur des finances publiques  
Christian Gauvrit, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jérôme Gayet, inspecteur des finances publiques  
Béatrice Gely, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sébastien Gendre, inspecteur des finances publiques  
Patrice Gendre, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Annie Genet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Claude Genevieve, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Morand Genevieve, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe

Monsieur Emmanuel Geniquet, inspecteur des finances publiques  
Martine Geoffroy, inspectrice des finances publiques  
Sylvain Georges, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christian Georges, attaché d'administration hors classe  
Hélène Gerard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Pascale Gerard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Gerard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Pierre Gerbail, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Geneviève Gerez, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hervé Germain, inspecteur des finances publiques  
Christian Germont, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Dina Ghaleb, inspectrice des finances publiques  
Maurice Ghrissi, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Paule Giacometti-Bedini, inspectrice des finances publiques  
Olivier Gignoux, attaché principal d'administration  
Séverine Gillet, inspectrice des finances publiques  
Catherine Gindrat, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
David Gineste, inspecteur des finances publiques  
Isabelle Ginestet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Yves Ginguene, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Christophe Ginoux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Olivier Ginter, inspecteur des finances publiques  
Jean-Christophe Giocanti, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Gipouloux, inspectrice des finances publiques  
Thierry Giudicelli, attaché principal d'administration  
Évelyne Giuliani, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Karine Giza, inspectrice des finances publiques  
Éric Glasson, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Glocko, inspecteur des finances publiques  
Benoît Godart, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Béatrice Godde, inspectrice des finances publiques  
Cécile Golisset, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur André Gomez, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Dominique Gonce, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Erwan Gonet, inspecteur des finances publiques  
Patricia Gonin, inspectrice des finances publiques  
Bertrand Gony, inspecteur des finances publiques  
Alain Gorlier, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Nathalie Gorostiza, inspectrice des finances publiques  
Erwan Gouedard, inspecteur des finances publiques  
Brigitte Goulet, attachée d'administration hors classe  
Sylvain Gourdin, inspecteur des finances publiques  
Anne-Cécile Goussot, inspectrice des finances publiques  
Delphine Gouttenoire, inspectrice des finances publiques  
Pierre-Michel Goux, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Patrice Gouy, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Grégory Grandjean, attaché principal d'administration  
Catherine Grange, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christophe Granger, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Xavier Granier, inspecteur des finances publiques  
Gérald Gras, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Gras, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sophie Grave, inspectrice des finances publiques

Sébastien Gravier, inspecteur des finances publiques  
Elyette Gretay, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marc Grewis, inspecteur des finances publiques  
Claire Grignon, inspectrice des finances publiques  
Martial Grima Carreras, inspecteur des finances publiques  
Lionel Grimaud, inspecteur des finances publiques  
Patrick Grimont, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Thérèse Groin, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Anne Gros, inspectrice des finances publiques  
Annick Gros, inspectrice des finances publiques  
Christèle Gros, inspectrice des finances publiques  
Béatrice Grosdemange-Hascoet, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Grospron, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Olivier Grosse, inspecteur des finances publiques  
Vincent Grossiat, inspecteur des finances publiques  
Catherine Grozinger, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Véronique Gruyer, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Denis Guedon, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Ghislaine Guenneguez, inspectrice des finances publiques  
Didier Guerguesse, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Agnès Guerin, inspectrice des finances publiques  
Philippe Guerin, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Martine Gueux, inspectrice des finances publiques  
Jean-Michel Guevel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvana Guibert, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Guilhem, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Claude Guillamet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Benjamin Guillaume, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Noël Guillemin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
François Guillon, inspecteur des finances publiques  
Nicolas Guiot, inspecteur des finances publiques  
Sandrine Haaz, inspectrice des finances publiques  
David Haïkel, inspecteur des finances publiques  
Claire Hamant, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ahmed Hamidani, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Hardy, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Olivier Harmand, inspecteur des finances publiques  
Madame Pascale Harnais, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurent Haupier, inspecteur des finances publiques  
Hubert Hémart, attaché d'administration hors classe  
Pierre-Yves Henaff, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Hendrycks, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Corinne Henoc, inspectrice des finances publiques  
Catherine Henry, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bernard Herbecq, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Claire Hernandez, inspectrice des finances publiques  
Gilles Hernandez, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christiane Hertschuh, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Didier Hespel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Higounenc, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Mouguilane Hilango, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sabrina Hiraut, inspectrice des finances publiques  
Madame Pascale Hoarau, inspectrice des finances publiques

Isabelle Houllier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Morad Hourfane, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Hubeli, inspectrice des finances publiques  
Véronique Hubert, inspectrice des finances publiques  
Stéphane Huet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Valérie Hulin, attachée d'administration hors classe  
Madame Emmanuelle Hury, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Pierre Iche, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hamano Idiri, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Luc Illy, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Pierrick Isambourg, inspecteur des finances publiques  
Laurence Isenbrandt, inspectrice des finances publiques  
Sylvie Izoard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne Jacob, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphane Jacob, inspecteur des finances publiques  
Patrick Jacq, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sylvie Jacquelin, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Béatrice Jacques, inspectrice des finances publiques  
Olivier Jacquet, inspecteur des finances publiques  
Alain Jacquet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Jacquette, inspectrice des finances publiques  
Marie-Christine Jacquy, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Jacquot, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Pierre Jaillat, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Colette Jamier-Cipiere, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne Jamme, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
David Janiaud, inspecteur des finances publiques  
Didier Jaouen, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Estelle Jardat, inspectrice des finances publiques  
Francis Jardel, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Isabelle Jarrige-Hucteau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Valérie Jazeron, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie Jeamet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Élisabeth Jeanvoine, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Jendrzszak, inspecteur des finances publiques  
Louis Jobellar, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Stéphanie Jolibert, inspectrice des finances publiques  
Philippe Jolibert, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Joly, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Daniel Joly, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Joncour, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Jonnard, inspectrice des finances publiques  
Esther Joseph, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Carole Jouannes, inspectrice des finances publiques  
Madame Pascale Jourdan, inspectrice des finances publiques  
David Jousse, inspecteur des finances publiques  
Régis Jouve, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Martine Julian, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jeannine Julio, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yann Jurquet, inspecteur des finances publiques  
Alain Kac, inspecteur des finances publiques  
Sébastien Kaiser, inspecteur des finances publiques  
Monique Karczewski, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

Gilles Kermorgant, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Paul Kersale, inspecteur des finances publiques  
Erhan Kilicoglu, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Komorski, inspectrice des finances publiques  
Catherine Korchia, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Benjamin Koueyou, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Roland Kraskowski, inspecteur des finances publiques  
Madame Valérie Kriebus, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Patrick Kril, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvain Kubiak, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Kubiez, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Stéphane Kuzbyt, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Aude L'Hopital, inspectrice des finances publiques  
Yves Lachaux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacqueline Lacognata, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Lacombe, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Sabrina Lacoste, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Lacour, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Maryline Lacpatia, inspectrice des finances publiques  
Corinne Lacroix, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Dominique Lafaurie, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Lagarde, inspectrice des finances publiques  
Ludovic Laignel, attaché d'administration hors classe  
Fouad Lakbir, inspecteur des finances publiques  
Marie-Thérèse Lalaus, attachée principale d'administration  
Véronique Lalevee, inspectrice des finances publiques  
Jean-Marc Lallemand, inspecteur des finances publiques  
Aude Lallemand, inspectrice des finances publiques  
Noëlla Lallinec, inspectrice des finances publiques  
Annick Lambert, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Serge Lambert, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Lamfarraj, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Guillaume Lamulle, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christian Lamur, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Stéphanie Lanaro, inspectrice des finances publiques  
Patrick Lancel, inspecteur des finances publiques  
Jean-Jacques Landrin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Landuyt, inspecteur des finances publiques  
Yannick Langlamet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Langlinay, inspecteur des finances publiques  
Didier Lapasse, inspecteur des finances publiques  
Isabelle Lapiere, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Laporte, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Michel Laporte, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hervé Laquay, inspecteur des finances publiques  
Patrick Laroudie, inspecteur des finances publiques  
Rémy Lars, inspecteur des finances publiques  
Patrick Lasserre, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Antony Latte, inspecteur des finances publiques  
Jean-Philippe Laugier, inspecteur des finances publiques  
Fabien Laurand, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Didier Laurent, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
André Laurent, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale

Robert Bruno Laures, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sylvie Lauze, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Le Bec, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Dominique Le Berre, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christian Le Borgne, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Gaële Le Bras, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yannick Le Brun, inspecteur des finances publiques  
Carine Le Callonnec, inspectrice des finances publiques  
Annie Le Corvec, inspectrice des finances publiques  
Josette Le Coz, inspectrice des finances publiques  
Sandrine Le Diauré, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Gaëlle Le Doujet Desperets, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Françoise Le Gal, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ivan Le Goff, inspecteur des finances publiques  
Catherine Le Jouan, inspectrice des finances publiques  
Laurent Le Naour, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Louis Le Pape, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Le Pellec, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Emmanuel Le Pennec, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Le Roux, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Michèle Le Scoul, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Le Thuaut, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne Gabrielle Le Vaillant, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Patrick Le Van Huy, inspecteur des finances publiques  
Anne Lea, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gilbert Leal, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Leblond, inspectrice des finances publiques  
Étienne Lebrun, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Corinne Lecat, inspectrice des finances publiques  
Clémentine Lecerf, inspectrice des finances publiques  
Pierre Lechado, inspecteur des finances publiques  
Philippe Leclerc, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Leclercq, inspectrice des finances publiques  
Georges Leclercq, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Grégory Lecocq, inspecteur des finances publiques  
Jean-Marie Lecomte, inspecteur des finances publiques  
Éric Lecomte, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Pierre Lecuire, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Véronique Leduc, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Arnaud Lefebvre, inspecteur des finances publiques  
Lionel Lefebvre, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Caroline Lefevre, inspectrice des finances publiques  
Christine Lefevre, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-François Leger, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacques Leglise, inspecteur des finances publiques  
Olivier Legrand, inspecteur des finances publiques  
Véronique Legros, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Matthias Lehouck, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Johann Leizour, inspecteur des finances publiques  
Thierry Lelievre, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Emmanuel Lemaux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Robert Leneveu, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Lenot, inspecteur des finances publiques

Henri Lentillac, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Mylène Lepage, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Franck Lequeux, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Lequien, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Teddy Leroux, inspecteur des finances publiques  
Magali Leroy, inspectrice des finances publiques  
Sandrine Leroy, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Lesage, inspectrice des finances publiques  
Anne Lesage, inspectrice des finances publiques  
Jean-Marie Lesthevenon, inspecteur des finances publiques  
Madame Pascale Letort, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvain Leurot, inspecteur des finances publiques  
Pierre Leveque, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Lidia Leydon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Florence Liabeuf, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Franck Licha, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Brigitte Lieven, attachée d'administration hors classe  
Cécile Lievre, inspectrice des finances publiques  
Vincent Lievre, inspecteur des finances publiques  
Catherine Lievre, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Lindron, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Pierre Liso, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Hélène Lizot, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Antoine Lo Cunsolo, attaché d'administration hors classe  
Anne-Sophie Locquegnies, inspectrice des finances publiques  
Charlotte Loiseau, inspectrice des finances publiques  
Nathalie Longuemard, ingénieure d'études  
Geneviève Longuet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Michel Longuet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Brigitte Lopez, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Nathalie Lopez, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Angéline Lopez, attachée principale d'administration  
Ludovic Lotode, inspecteur des finances publiques  
Grégoire Louis, inspecteur des finances publiques  
Barbara Louiserre, inspectrice des finances publiques  
Laurent Louisor, inspecteur des finances publiques  
Arnaud Louvet, inspecteur des finances publiques  
Jean-Charles Luciani, inspecteur des finances publiques  
Thomas Lugiez, inspecteur des finances publiques  
Gilles Luis, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Lusque, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne-Françoise Lustremant, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Roland Lutz, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Guy Macaire, inspecteur des finances publiques  
William Maciag, inspecteur des finances publiques  
Marie-Hélène Madelaine, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Madrolle, inspectrice des finances publiques  
François Madrolle, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sébastien Madronnet, inspecteur des finances publiques  
Christine Maheux-Delfau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Didier Maignien, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nadia Malandain, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Emmanuelle Malbrancq/Decourcelle, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

Monsieur Dominique Malenge, inspecteur des finances publiques  
Madame Danièle Malet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Maryse Malle, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Hamid Mammari, inspecteur des finances publiques  
Karine Mancelon, inspectrice des finances publiques  
Christophe Manez, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
David Manhe, inspecteur des finances publiques  
Christine Mano, inspectrice des finances publiques  
Francis Maraval, inspecteur des finances publiques  
Florence Marchetti, inspectrice des finances publiques  
Hubert Marechal, inspecteur des finances publiques  
Christine Mareville, inspectrice des finances publiques  
Thierry Margetic, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Alexis Margraff, inspecteur des finances publiques  
Laurent Marie, inspecteur des finances publiques  
Guillaume Marion Berthe, inspecteur des finances publiques  
Pierre Mariotti, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Vincent Marque, inspecteur des finances publiques  
Véronique Martin, inspectrice des finances publiques  
Arnaud Martin, inspecteur des finances publiques  
Henri Martin, inspecteur des finances publiques  
Sandrine Martin, inspectrice des finances publiques  
Nicolas Martin, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sarah Martin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Joël Martingoulet, inspecteur des finances publiques  
Éric Martins, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Frédéric Marucco, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Masse, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Stéphane Masson, inspecteur des finances publiques  
Madame Emmanuelle Masson, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sébastien Masson, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Véronique Mathevet, inspectrice des finances publiques  
Stéphane Mathieu, inspecteur des finances publiques  
Didier Mathieu, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Dominique Matraglia, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Florent Maugerard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
David Maupin, attaché d'administration hors classe  
Monsieur Daniel Maupoint, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gilles Maury, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Florent Mauvillain, inspecteur des finances publiques  
Antoine Mazonod, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Mazza, inspecteur des finances publiques  
Patrick Medori, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Évelyne Meli, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Gianfranco Melis, attaché principal d'administration  
Mohamed Mellouk, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gilles Menanteau, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Menard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nadine Menjou, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Francis Menrath, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christelle Merdjimekian, inspectrice des finances publiques  
Caroline Mergaux, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Philippe Merlaud, inspecteur des finances publiques

Fabienne Merlin, inspectrice des finances publiques  
Monique Mesnage, inspectrice des finances publiques  
Éric Messin, inspecteur des finances publiques  
Charles Metzger, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Cyril Meunier, inspecteur des finances publiques  
Jean-Luc Meunier, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marie-Paule Meurdesoif, inspectrice des finances publiques  
Philippe Mevel, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marie Meyrueix, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Denis Miaux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
David Micaleff, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Michel, inspectrice des finances publiques  
Gaby Michel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sabine Michelin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gisèle Michelet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Françoise Michelot, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Christophe Michelot, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Mielcarek, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Maryline Mielo, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sabine Mika, inspectrice des finances publiques  
Thierry Milan, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christelle Mildonian, inspectrice des finances publiques  
Geneviève Miller, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nadine Millet, inspectrice des finances publiques  
Lucienne Miloch, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gérard Mingot, inspecteur des finances publiques  
Sylvie Mirolo Suarez, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ramatoullah M'lanao, inspecteur des finances publiques  
Anick Moinet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Gilles Moiton, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Philippe Mojak, inspecteur des finances publiques  
Marie-Thérèse Mollenthiel, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Michel Mommule, inspecteur des finances publiques  
Christophe Monange, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurent Mone, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Dominique Monestier, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Véronique Monnier, attachée principale d'administration  
Françoise Monnin, inspectrice des finances publiques  
Christine Montagne, inspectrice des finances publiques  
Fabrice Montagne, inspecteur des finances publiques  
Thierry Montagne, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Morant, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Brigitte Moreau, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurence Morgan, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Hélène Morio, inspectrice des finances publiques  
Aline Morisson, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Véronique Motus, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Véronique Mouchenotte, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Christine Mouchette, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Mouchoux, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sébastien Moulin, inspecteur des finances publiques  
Patricia Moulinet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Vincent Muller, inspecteur des finances publiques

Anne Munier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Magali Musseau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yapi N Cho, inspecteur des finances publiques  
Omar Nedjar, inspecteur des finances publiques  
Florence Nguyen, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrick Nicolas, attaché principal d'administration  
Madame Dominique Nicolas De Lamballerie, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Gérard Ninou, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Nogues, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Elsa Noharet, inspectrice des finances publiques  
Christine Noirot, inspectrice des finances publiques  
Madame Danielle Dupont, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alexandre Normand, inspecteur des finances publiques  
Bernard Normand, inspecteur des finances publiques  
Olivier Nury, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Serge Nuss, inspecteur des finances publiques  
Hélène Oeuf, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Oleron, inspecteur des finances publiques  
Thierry Olland, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Bénédicte Ollier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Cécile Olliet, inspectrice des finances publiques  
Lydia Ollivier, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Olivier Onic, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
François Ordronneau, inspecteur des finances publiques  
Lionel Orget, inspecteur des finances publiques  
Patricia Orgitello, inspectrice des finances publiques  
Nicaise Orizono, inspecteur des finances publiques  
Charles Orsatelli, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Orset, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Denis Ortet, inspecteur des finances publiques  
Catherine Ortet, inspectrice des finances publiques  
Grégory Ortiz, inspecteur des finances publiques  
Catherine Ostermann, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Joël Ouairy, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Valérie Ouedraogo, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Pascale Ounissi, inspectrice des finances publiques  
Laurence Oziol, inspectrice des finances publiques  
Catherine Pabst, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Lise Pacon-Feller, inspectrice des finances publiques  
Pierre Padovani, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Pailloux, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Palmieri, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jonathan Palomeros, inspecteur des finances publiques  
Georges Pambou, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Catherine Pambrun, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Pancrazy, inspecteur des finances publiques  
Robert Pantanella, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
François Pardo, attaché d'administration  
Éric Parent, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Chantal Parisot, inspectrice des finances publiques  
Xavier Parrilla Etchart, inspecteur des finances publiques  
Thomas Pascal, inspecteur des finances publiques  
Laurent Passelergue, inspecteur des finances publiques

Monsieur Daniel Paturance, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Frédéric Paysais, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Isabelle Pean, inspectrice des finances publiques  
Madame Emmanuelle Peaudeau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Lysia Pedeboy, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Pedro, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sophie Pegoraro, inspectrice des finances publiques  
Jean-François Peiro, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sébastien Pelletant, attaché principal d'administration  
Christophe Peltier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Frédéric Penet, inspecteur des finances publiques  
Jérôme Pennequin, inspecteur des finances publiques  
Thierry Percher, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Perea, inspecteur des finances publiques  
Christine Pereira, inspectrice des finances publiques  
Francine Perez, inspectrice des finances publiques  
Christine Perez, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Perez, inspecteur des finances publiques  
Christine Pernar, inspectrice des finances publiques  
Sylvie Pernet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Fabienne Peron, inspectrice des finances publiques  
Laurent Perpere, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Damien Perret, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Isabelle Perrier, inspectrice des finances publiques  
Vincent Petigny, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yvette Petiot, inspectrice des finances publiques  
Bruno Petit, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jocelyne Petit, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Philippe Peyre, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ludovic Peytier, inspecteur des finances publiques  
Françoise Peze, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Pascal Pftertzel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bénédicte Philippe, inspectrice des finances publiques  
Jacques Philippe, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Gino Piastrelli, inspecteur des finances publiques  
Fabienne Pic, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Olivier Picart, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sophie Picchi, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Raphaël Pichery, inspecteur des finances publiques  
François Pichon, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Louis Pierantoni, directeur de service  
Janick Pierre, inspecteur des finances publiques  
Cyril Pietrini, inspecteur des finances publiques  
Stéphane Pigeon, inspecteur des finances publiques  
Peggy Pihen, inspectrice des finances publiques  
Philippe Pineau, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Paul-Marie Pinoli, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Frédéric Piquemal, inspecteur des finances publiques  
Isabelle Pires, inspectrice des finances publiques  
Mattéo Piseddu, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Anne Pisier, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Claude Pister, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Pierre Plantec, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe

Jocelyne Pletz, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Christophe Pocard, inspecteur des finances publiques  
Maryse Poillot, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Anne Poimboeuf, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Louis Poincheval, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Ingrid Poirier, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Pascal Poirier, inspecteur des finances publiques  
Laurent Poirier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Polan, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Josèphe Pollet-Villard, inspectrice des finances publiques  
Thierry Pollon, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Pommere, inspectrice des finances publiques  
Jean-Paul Ponchon, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Dominique Pons, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Ponsard, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Isabelle Poppi, inspectrice des finances publiques  
Marie-Pierre Porte, inspectrice des finances publiques  
Laurent Potie, attaché d'administration hors classe  
Philippe Pouchelon, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne Poudre, inspectrice des finances publiques  
Marie-Pierre Pougenq, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphane Pouillart, inspecteur des finances publiques  
Jean-Luc Poujol, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvain Poulard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Poulet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Richard Pouliquen, inspecteur des finances publiques  
Jean-Jacques Pourteau, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Poussou, inspectrice des finances publiques  
Madame Dominique Pouzol, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Philippe Premel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Martine Prieto, inspectrice des finances publiques  
Carole Prieur, inspectrice des finances publiques  
Grégory Privat, inspecteur des finances publiques  
Karine Prodromos, inspectrice des finances publiques  
Virginie Prouveur, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Michel Pugniere, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Puigmal, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Martine Puissant-Gaudin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Geneviève Pujol, inspectrice des finances publiques  
Mattia Pulejo, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Dany Puliga, inspecteur des finances publiques  
Raoul Purson, inspecteur des finances publiques  
Franck Puyoo-Hialle, inspecteur des finances publiques  
Jean-Marc Puyraimond, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Louise Quere, inspectrice des finances publiques  
Belkacem Rabahi, inspecteur des finances publiques  
Madame Emmanuelle Raedersdorff, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Pascal Raffin, attaché d'administration hors classe  
Jérôme Ragot, inspecteur des finances publiques  
Marie-Laure Raizon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Maryline Rakotovao, inspectrice des finances publiques  
Georgette Rakotozafy, inspectrice des finances publiques  
Sophie Rambaut, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

Christine Ramon, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Rampoux, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Claude Ranc, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christophe Ranger, inspecteur des finances publiques  
Stéphane Rapeau, inspecteur des finances publiques  
Philippe Raphalen, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nadine Rault, inspectrice des finances publiques  
Luc Ravoux, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sylvie Raysseguier, inspectrice des finances publiques  
Monica Re Colonna D Istria, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Reboul, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Cyrille Reboulet, inspecteur des finances publiques  
Christelle Recot, inspectrice des finances publiques  
Jérôme Redon, inspecteur des finances publiques  
Brigitte Refeuil, inspectrice des finances publiques  
Bertrand Remacly, inspecteur des finances publiques  
Bruno Remble, attaché d'administration hors classe  
François-Xavier Remy, inspecteur des finances publiques  
Jean-Paul Renard, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Claire Rene dit Rousseau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bruno Reverdy, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Caroline Revil, inspectrice des finances publiques  
Denis Riand, inspecteur des finances publiques  
Catherine Ribiere, inspectrice des finances publiques  
Véronique Ricard, inspectrice des finances publiques  
Patrick Ricard, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Fabien Ricatte, inspecteur des finances publiques  
Patrice Richard, inspecteur des finances publiques  
Philippe Richard, inspecteur des finances publiques  
Murielle Richefort, inspectrice des finances publiques  
Christophe Richer, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Richet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Xavier Rigaud, inspecteur des finances publiques  
Nathalie Rigoli, inspectrice des finances publiques  
Nicolas Rigonnet, inspecteur des finances publiques  
Madame Pascale Riviere, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Stéphane Rivolier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Adil Rkibi, ingénieur d'études  
Sylvie Robert, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yannick Robert, inspecteur des finances publiques  
Viviane Robert, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Éric Robert, attaché principal d'administration  
Patrick Robin, inspecteur des finances publiques  
Thierry Robreau, attaché d'administration hors classe  
Stéphane Rochard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurence Roche, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Rocher-Campas, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
François Rodic, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
José Rodriguez, inspecteur des finances publiques  
Jérôme Rodriguez, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Caroline Roebroek, inspectrice des finances publiques  
Véronique Rol, inspectrice des finances publiques  
Barbara Rolin-Dias, inspectrice des finances publiques

Madame Valérie Rollin, inspectrice des finances publiques  
Anne Romagny, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Rommelaere, inspecteur des finances publiques  
Patrice Ronzier, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Antoine Roquand, inspecteur des finances publiques  
Éric Rostaing, inspecteur des finances publiques  
Christophe Roulle, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Anne Rouquiere, inspectrice des finances publiques  
Brigitte Rousere, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ghislaine Rousseau, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Vincent Roussel, inspecteur des finances publiques  
Jérémy Roussiere, inspecteur des finances publiques  
Agnès Roux, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Rouzic, inspectrice des finances publiques  
Monique Rozec, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Carole Ruby, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Marc Rude, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laetitia Rul, inspectrice des finances publiques  
Christine Rulliat, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Cyril Rusalem, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Rusconi, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Xavier Rzepka, inspecteur des finances publiques  
M'hamed Sabyh, inspecteur des finances publiques  
André Sacchetti, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Michel Sacher, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Françoise Said, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bertrand Saigne, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Saive, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Ariel Sala, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Jacques Salaun, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Lucia Salazar, inspectrice des finances publiques  
Christine Salgado, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Emmanuel Salguero, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Agnès Salles, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Vianney Salles, inspecteur des finances publiques  
Philippe Samyn, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Richard Sanchez, inspecteur des finances publiques  
Hélène Sanchez, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bernard Sanchez, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Louis Sanguinetti, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Sanini, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Geneviève Santelli, inspectrice des finances publiques  
Myriam Saoudi, inspectrice des finances publiques  
Jean-Pierre Sartore, attaché d'administration hors classe  
Monsieur Dominique Saulchoir, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Martine Sauvonnnet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Danièle Sauzon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hubert Sauzon, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Muriel Savajols, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Angélica Savalle, inspectrice des finances publiques  
Isabelle Savary, inspectrice des finances publiques  
Jean-Christophe Savineau, ingénieur de recherche  
Gaëtan Savoy, inspecteur des finances publiques

Georges Scaniglia, inspecteur des finances publiques  
Denis Schaeffer, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
André Schiestel, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christine Schleck, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Joëlle Schlosser, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Richard Schmit, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Claudine Schmuck, inspectrice des finances publiques  
Isabelle Schneider, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Anne Schneider, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Georges Schultz, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sandra Sebastien, inspectrice des finances publiques  
Didier Sebileau, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Corinne Segarra, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Thierry Segarra, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nasr-Eddine Seghiri, inspecteur des finances publiques  
Bernard Seguin, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Thierry Sénégas, inspecteur des finances publiques  
François Serayet, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Julien Sergent, inspecteur des finances publiques  
Jean-Marie Serreau, inspecteur des finances publiques  
Marie-Françoise Seytre, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Tayeb S'hieh, inspecteur des finances publiques  
Corinne Sibard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Sicard, inspecteur des finances publiques  
Stéphane Sicard, inspecteur des finances publiques  
Agnès Sicre Pujol, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christophe Siffier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christophe Signe, inspecteur des finances publiques  
Pierre-Yves Sikli, inspecteur des finances publiques  
Somphone Silipannha, inspecteur des finances publiques  
Marie-France Simon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Simon, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur René Simon, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Simon, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Vincent Simon, attaché d'administration hors classe  
Claire Simonot, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Chrystel Sivieude, inspectrice des finances publiques  
Vincent Sivieude, inspecteur des finances publiques  
Pierre-Yves Six, inspecteur des finances publiques  
Sonia Soares, inspectrice des finances publiques  
Jean-Yves Soleilhac, inspecteur des finances publiques  
Élise Solyga, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Silvanie Som, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Frédéric Somme, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Agnès Sonois, inspectrice des finances publiques  
Régis Soreda, inspecteur des finances publiques  
Muriel Sorolla Sorribes, inspectrice des finances publiques  
Stéphane Sorre, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Corinne Soubeyran, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Hélène Souche, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Karine Soum, inspectrice des finances publiques  
Patrick Soundorom, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Emmanuelle Sourisseau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale

Madame Valérie Spagnolo, inspectrice des finances publiques  
Fabienne Spohr, directrice territoriale  
Françoise Stiofane, inspecteur des finances publiques  
Nadine Stourm, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Caroline Strate, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie Strohmman, inspectrice des finances publiques  
Sylvie Suberchicot, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Adib Tadlaoui, inspecteur des finances publiques  
Madame Pascale Tafza, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Myriam Tagnon, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Arnaud Taillandier, inspecteur des finances publiques  
David Talaga, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Tambia, inspecteur des finances publiques  
Martine Tamier, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie Tanesie, inspectrice des finances publiques  
Catherine Tarpent, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Josiane Tassani, inspectrice des finances publiques  
Madame Valérie Tassily, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Vincent Tauzin, inspecteur des finances publiques  
Christian Taverne, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Pascal Taverne, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Denis Teillaud, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Nadine Terminal, inspectrice des finances publiques  
Madame Frédérique Terre, inspectrice des finances publiques  
Sophie Thabuis, inspectrice des finances publiques  
Fabrice Thebe, attaché principal d'administration  
Jérôme Theyret, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Patrick Thiery, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Marc Thiry, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Colette Thomas, ingénieure d'études  
Évelyne Thouard, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Régine Thuayre, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christine Timon, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Laurent Tissot, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Annie-Laure Tivoli, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Pierre Tomas, attaché d'administration hors classe  
Monsieur Emmanuel Tonelly, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sandrine Torchy, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Marie-Pierre Torre, inspectrice des finances publiques  
Pierre Torterotot, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Yves Touboulic, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Frédéric Toumanoff-Kostinski, inspecteur des finances publiques  
Abdoulaye Toure, inspecteur des finances publiques  
Alain Tournaire, inspecteur des finances publiques  
Stéphanie Toury, inspectrice des finances publiques  
Monsieur Daniel Toussaint, inspecteur des finances publiques  
Corinne Treboutte, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jérôme Tremoulheac, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Tricaud, inspecteur des finances publiques  
Géraldine Triguel, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Mathieu Troude, inspecteur des finances publiques  
Madame Michèle Trougnou, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Gabrielle Trouillet, inspectrice des finances publiques

Fabrice Tual, inspecteur des finances publiques  
Agnès Turenne, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Alain Tusseau, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Adrienne Urgin, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Paul Valerius, inspecteur des finances publiques  
Nicole Vallauri, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Dominique Vallejo, inspectrice des finances publiques  
Florence Vallet, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jean-Philippe Vallier, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Michel Vallos, inspecteur des finances publiques  
Hélène Van Maele, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Sandrine Vanderhoven, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Florence Vandewalle, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christophe Vanheren, inspecteur des finances publiques  
Magali Vannier, inspectrice des finances publiques  
Brigitte Vappereau, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Éric Vaquier, inspecteur des finances publiques  
Vincent Varin, inspecteur des finances publiques  
Mélanie Vatin, inspectrice des finances publiques  
Didier Vattaire, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Daniel Vaucourt, inspecteur des finances publiques  
Madame Valérie Vaussy, inspectrice des finances publiques  
Rodolphe Vavasseur, inspecteur des finances publiques  
Josiane Vayssiere, inspectrice des finances publiques  
Mireille Vazquez, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Nathalie Vecchie, inspectrice des finances publiques  
Christine Veillard, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Christian Velten, inspecteur des finances publiques  
Isabelle Venin, inspectrice des finances publiques  
Vivien Ventre, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Madame Pascale Venuat, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Marc Verdonckt, inspecteur des finances publiques  
David Verhaeverbeke, inspecteur des finances publiques  
Cécile Verne, inspectrice des finances publiques  
Olivier Vernegeol, inspecteur des finances publiques  
Cécile Vernet, inspectrice des finances publiques  
Sylvette Vezien, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Laurent Vezinhet, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Philippe Vial, inspecteur des finances publiques  
Cécile Viau, inspectrice des finances publiques  
Jean-François Viaux, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Chantal Victoria, inspectrice des finances publiques  
Lionel Vidal, attaché d'administration hors classe  
Katarina Vidovic-Ravit, attachée d'administration hors classe  
Philippe Viel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christophe Vieu, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Fabrice Vigne, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christian Vignes, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Madame Pascale Vignoli, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Jacques Vigroux, inspecteur des finances publiques  
Éric Viguier, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sylvie Vilard, inspectrice des finances publiques  
Marc Villibord, inspecteur des finances publiques

Catherine Vincelot Remiot, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe  
Philippe Vincent, inspecteur des finances publiques  
Marc Vincent, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Pascal Vincent, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-Philippe Vion, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Christophe Virlogeux, inspecteur des finances publiques  
Ghislaine Vitre, inspectrice des finances publiques  
Marc-Antoine Vitte, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monique Vittet, inspectrice des finances publiques  
Odile Viva, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Bruno Vlaminck, inspecteur des finances publiques  
Florence Vu, inspectrice des finances publiques  
Patrice Vuillemin, inspecteur des finances publiques  
Jean-Marc Vuillemin, inspecteur des finances publiques  
Alphonse Wach, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Jean-François Waille, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Dominique Wassong, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Ariane Watteau, inspectrice des finances publiques  
Sylvie Weill, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Olivier Wessang, inspecteur des finances publiques  
Monsieur Valéry Wimetz, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe  
Monsieur Michel Yzavard, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Monsieur Michel Yziquel, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Sidi-Mohamed Zeddoun, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale  
Djamel Zeddoun, attaché principal d'administration

## Personnels

### Promotion corps-grade

#### **Modalités et date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale - année 2017 : modification**

NOR : MENH1700605A

arrêté du 19-12-2017

MEN - DGRH B2-3

---

Vu loi n° 83-634 du 11-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 2017-786 du 5-5-2017 ; arrêté du 24-11-2017

---

**Article 1** - La date de fermeture des candidatures fixée au 22 décembre 2017 par l'article 2 de l'arrêté du 24 novembre 2017 relatif aux modalités et à la date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale au titre de l'année 2017 susvisé est reportée au 2 janvier 2018.

**Article 2** - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 19 décembre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Le directeur général des ressources humaines,  
Édouard Geffray

## Mouvement du personnel

# Mouvement

## Affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre - année scolaire 2018-2019

NOR : MENE1735432N

note de service n° 2017-186 du 20-12-2017

MEN - DGESCO B2 - MOM

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux proviseuses et proviseurs ; aux principales et principaux

La présente note de service a pour objet d'indiquer les modalités de dépôt et de traitement des candidatures à des postes de personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, administratifs, techniques, sociaux et de santé dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre au titre de l'année scolaire 2018-2019.

L'enseignement français en principauté d'Andorre est régi par la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement du 11 juillet 2013 publiée au Journal officiel du 30 septembre 2015. [www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/9/25/MAEJ1521995D/jo](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/9/25/MAEJ1521995D/jo)

L'annexe ci-jointe vous donne des informations sur l'offre de formation du système éducatif français en principauté d'Andorre.

Pour plus d'information, vous trouverez sur le site Internet du lycée (<http://sef.xena.ad/lcf/>) tous les renseignements qui pourront vous être utiles sur les formations dispensées.

### I - Fonctionnement du système éducatif français en principauté d'Andorre

Les établissements du système éducatif en Andorre sont placés sous la responsabilité d'un délégué à l'enseignement relevant du ministre français chargé de l'éducation nationale.

L'enseignement dispensé est conforme à celui des établissements publics de la République française, il est sanctionné par des diplômes français. Pour permettre un renforcement de l'enseignement de la langue catalane, de l'histoire, de la géographie et des institutions de la principauté d'Andorre, il fait l'objet de mesures d'aménagement.

La convention prévoit que les personnels affectés en principauté d'Andorre sont soumis aux dispositions statutaires qui les régissent. Elle prévoit également des aménagements qui prennent en compte le contexte particulier du système éducatif andorran au regard de la coexistence de trois systèmes éducatifs : andorran, espagnol et français,

ainsi que des dispositions de la loi scolaire andorrane : <https://www.bopa.ad/bopa/012053/Documents/1E8C2.pdf>

Le gouvernement de la principauté d'Andorre fixe par ailleurs son propre calendrier scolaire prenant en compte les trois systèmes éducatifs.

Le territoire de la principauté d'Andorre est considéré du point de vue de la mobilité et de la gestion des personnels de l'éducation nationale comme une circonscription particulière (article D. 911-55 du code de l'éducation). Les règles applicables en matière de mobilité ne peuvent donc pas être celles des mouvements inter et intra académique applicables en France.

Les personnels dont la candidature est retenue sont affectés dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre sans limitation de séjour.

### II - Modalités de candidatures

#### 1 - Les personnels concernés

Pour assurer leur mission, les établissements d'enseignement français de la principauté d'Andorre font appel à toutes

les catégories de personnels de l'enseignement public qui dépendent du ministère français chargé de l'éducation nationale, qu'ils soient de nationalité française, andorrane, d'un État membre de l'Union européenne ou de tout État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (article 4 de la convention franco-andorrane du 11 juillet 2013). Les personnels stagiaires candidats à une affectation en principauté d'Andorre ne sont affectés *que s'ils sont titularisés au 1er septembre 2018*.

## 2 - La formulation des vœux

Tous les postes enseignants du 1er degré comme du second degré, ainsi que les emplois de personnels d'éducation, d'orientation, de santé, administratifs et techniques sont susceptibles d'être vacants.

**Vous trouverez toutefois ci-dessous la liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2018.**

### Dans le premier degré :

*Les mutations internes étant prioritaires, la localisation de ces postes, excepté ceux pour exercer à la Segpa, ne peut être précisée.*

#### - 1 poste vacant

- 1 poste de professeur des écoles *option G*.

#### - 6 postes susceptibles d'être vacants

- 4 postes d'instituteurs ou professeurs des écoles ;
- 2 postes de professeurs des écoles pour exercer à la Segpa.

### Dans le second degré :

#### - 10 postes d'enseignants vacants

##### ▪ Professeurs de lycée professionnel :

- 1 poste de professeur d'hôtellerie - *option technique culinaire* ;
- 1 poste de professeur d'hôtellerie - *option service et communication* ;
- 1 poste de professeur de lettres-histoire ;
- 1 poste de professeur d'économie et gestion - *option gestion et administration*.

##### ▪ Professeurs de lycée et collège :

- 1 poste de professeur d'espagnol ;
- 2 postes de professeurs de lettres classiques ;
- 1 poste de professeur de sciences de la vie et de la Terre ;
- 1 professeur d'éducation physique et sportive ;
- 1 professeur de documentation.

#### - 5 postes d'enseignant susceptibles d'être vacants

##### ▪ Professeurs de lycée et collège :

- 2 postes de professeurs d'éducation physique et sportive ;
- 1 poste de professeur de lettres modernes ;
- 1 poste de professeur de sciences de la vie et de la Terre ;
- 1 poste de professeur de sciences physique et chimique.

#### - 10 postes de personnels de santé et d'adjoint technique de recherche et de formation de l'éducation nationale vacants

- 1 poste d'infirmier d'internat ;
- 9 postes vacants (ATRF), principalement des adjoints techniques de cuisine, d'entretien polyvalents, de maintenance des bâtiments et des parties extérieures.

#### - 1 poste administratif susceptible d'être vacant

- 1 poste d'ADJAENES principal de 2e classe.

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres postes pourraient être amenés à devenir vacants après la publication de la présente note de service. **Il vous est donc vivement conseillé, si vous relevez d'une discipline ou d'une filière non énoncées ci-dessus et si vous souhaitez une affectation en principauté d'Andorre, de déposer votre candidature.**

*Je vous précise par ailleurs que des appels à candidatures sur des postes vacants à profils spécifiques pourront faire l'objet d'une publication particulière au bulletin officiel à la fin du premier trimestre 2018.* Les personnels intéressés devront alors formuler une demande spécifique, autre que celle faite dans le cadre de la présente procédure.

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants.

### 3 - La procédure de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger :

- pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation : <http://www.education.gouv.fr/cid27331/evolutions-possibles-une-autre-facon-d-exercer-son-metier.html> ;

- pour les personnels administratifs, sociaux et de santé : <http://www.education.gouv.fr/cid972/promotions-mutations.html>.

Les dossiers dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées (état des services, dernier arrêté de promotion d'échelon, copie des trois derniers rapports d'inspection ou des trois dernières fiches de notation, etc.) devront être retournés **par la voie hiérarchique** en veillant au respect du calendrier ci-après.

L'autorité hiérarchique devra émettre un avis sur la demande de mobilité de l'agent. **Tout avis défavorable de l'autorité hiérarchique devra être clairement motivé et circonstancié.**

L'attention des services académiques est spécialement attirée sur le respect impératif du calendrier des opérations mentionné ci-dessous.

**Les candidats ou les candidates en disponibilité** au moment du dépôt de leur candidature doivent transmettre celle-ci par l'intermédiaire du chef d'établissement de leur dernière affectation, ou de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de leur département pour les personnels enseignants du premier degré.

L'attention des agents est attirée sur le fait qu'un dossier incomplet ne pourra pas être retenu. De même, un dossier comportant des pièces différentes de celles demandées ne sera pas examiné.

Les demandes transmises hors délais, en dehors de la voie hiérarchique, incomplètes et/ou établies sur des imprimés autres que ceux mis à disposition sur <http://www.education.gouv.fr> ne seront pas prises en compte.

#### Calendrier des opérations de mobilité 2018-2019 :

Date limite de téléchargement des dossiers	<b>25 janvier 2018 inclus</b>
Date limite de réception par la Mission outre-mer - Andorre, des dossiers de candidatures acheminés par la voie hiérarchique	<b>19 février 2018 inclus</b>
<b>Commission nationale d'affectation</b>	<b>Mai 2018</b>
Information des candidats retenus	Mai-Juin 2018
Communication des arrêtés de mutation	Juin-Juillet 2018

### III - Sélection des candidatures et procédure d'affectation

S'agissant d'un État étranger, l'affectation des personnels de l'éducation nationale dans les établissements d'enseignement français en Andorre fait l'objet d'une procédure particulière.

Une **commission nationale d'affectation** prévue à l'article 4 de la convention franco-andorrane du 11 juillet 2013 est chargée de donner un avis consultatif sur les candidatures aux emplois dans la principauté et il revient au ministre de l'éducation nationale de procéder à l'affectation des intéressés.

Un classement des dossiers de candidatures est établi sur la base d'un barème indicatif. Celui-ci tient compte des principes d'équité de traitement en vigueur en France et des spécificités liées au système éducatif français en Andorre.

- La qualité de résident ou de résidente : conformément à l'article 6 de la convention du 11 juillet 2013 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement, les ressortissants ou ressortissantes de nationalité andorrane et les ressortissants ou ressortissantes des États membres de l'Union européenne ainsi que de tout État partie à l'accord sur l'Espace économique européen résidant légalement dans la principauté d'Andorre qui dépendent en qualité de fonctionnaire du ministère de

l'éducation nationale bénéficient d'une priorité lors de leur nomination sur un poste vacant dans les établissements français en Andorre lors de la première affectation dans la principauté.

- Personnels issus du concours spécifique du 1er degré au recrutement pour Andorre : les personnels enseignants du 1er degré, recrutés par concours spécifique organisé par l'académie de Montpellier au titre de l'Andorre, en poste à l'étranger ou dans une collectivité d'outre-mer, sont réintégrés de droit sur un emploi lorsqu'ils souhaitent retourner en principauté d'Andorre. Ils participent alors au mouvement interne et ne sont donc pas concernés par la présente procédure.

- Les affectations tiendront compte des priorités légales fixées à l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État. Les candidats ou les candidates à une affectation en principauté d'Andorre devront joindre à leur dossier toutes les pièces pouvant justifier leur situation personnelle (attestation de travail du conjoint, livret de famille, attestation de Pacs..., etc.).

#### **IV - Informations complémentaires relatives à la gestion des personnels affectés en principauté d'Andorre**

- **Pour les personnels enseignants du 1er degré**, les opérations de gestion relatives à leur rémunération, aux arrêts de maladie, aux congés sont assurées par la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Orientales.

Les opérations de gestion individuelle (promotions d'échelon, de grade, demande de mise en disponibilité, etc.) restent assurées, durant le séjour en Andorre, par la direction de services départementaux de l'éducation nationale dont l'enseignant ou l'enseignante relevait avant son affectation en principauté d'Andorre.

- **Pour toutes les autres catégories de personnels**, toutes les opérations de gestion sont assurées par le rectorat de l'académie de Montpellier.

Lors de la cessation de fonctions en Andorre, les agents, qui ne sont pas originaires de l'académie de Montpellier, sont remis à la disposition de leur académie ou département d'origine (article D. 911-56 du code de l'éducation).

La prise en charge des frais de changement de résidence des personnels affectés en Andorre s'effectue selon les modalités de remboursement des frais engagés par les personnels civils de l'État à l'occasion de leurs déplacements (article D. 911-55 du code de l'éducation).

Il est recommandé aux candidats et aux candidates à une affectation en principauté d'Andorre de vérifier les conditions de prise en charge de leurs frais de changement de résidence selon leur situation administrative, notamment pour ce qui concerne la durée d'affectation dans le dernier poste occupé.

Vous trouverez toutes les instructions utiles et complémentaires sur le site de la délégation à l'enseignement français en principauté d'Andorre - <http://sef.xena.ad/SEF/index.htm>

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation  
Le directeur général de l'enseignement scolaire  
Jean-Marc Huart

### **Annexe**

#### **Les écoles et établissements d'enseignement français et l'offre de formation en Andorre**

##### **I - Le premier degré**

**11 écoles primaires, maternelles et élémentaires**, situées dans les différentes paroisses (la principauté d'Andorre est divisée en sept paroisses qui sont l'équivalent des communes françaises), qui scolarisent environ 2 200 élèves en 2017.

- École élémentaire Andorre-la-Vieille
- École maternelle Andorre-la-Vieille
- École élémentaire des Escaldes
- École maternelle des Escaldes
- École primaire d'Encamp

- École primaire de Canillo
- École primaire de La Massana
- École primaire d'Ordino
- École primaire du Pas de la Case
- École primaire de Santa Coloma
- École primaire de Sant Julia

## II - Le second degré

**1 établissement dénommé Lycée Comte de Foix qui se compose d'un collège, d'une Segpa, d'un lycée d'enseignement général et technologique et d'un lycée professionnel ; 1 500 élèves y sont scolarisés.**

Le collège comprend notamment une division de 3e prépa-professionnelle.

1 - Le lycée Comte de Foix propose ainsi des formations qui conduisent (1) :

**- au baccalauréat général :**

Séries	Spécialités
- ES, économique et sociale	- Économie approfondie - Mathématiques
- L, littéraire	- LV Approfondie - Mathématiques
- S, scientifique	- Mathématiques - Sciences de la vie et de la Terre - Informatique et Sciences du numérique - Physique-chimie

**- au baccalauréat technologique :**

Séries	Spécialités
- STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- Gestion et finance - Mercatique

**L'enseignement des langues vivantes** est obligatoire s'agissant de l'anglais et du catalan. L'espagnol et le portugais sont par ailleurs proposés.

Les **langues et cultures de l'Antiquité** sont proposées avec le latin et le grec.

Il existe une **section européenne** anglais-physique-chimie et anglais-histoire-géographie.

Sont également proposés :

**- des enseignements d'exploration**

- Biotechnologies ;
- Création et activités artistiques : arts visuels, du son et du spectacle, patrimoine ;
- Littérature et société ;
- Méthodes et pratiques scientifiques ;
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ;
- Santé social ;
- Sciences économiques et sociales ;
- Sciences et laboratoire, dont une en DNL Anglais.

**- des options facultatives**

- Arts : arts plastiques et éducation musicale ;
- Éducation physique et sportive (rugby, ski, natation) ;
- Langues et cultures de l'antiquité: grec ;
- Langues et cultures de l'antiquité: latin.

## 2 - L'enseignement professionnel propose des formations conduisant :

- au certificat d'aptitude professionnelle :

- CAP ATMFC, Assistant technique en milieux familial et collectif.

- au baccalauréat professionnel :

- Commerce ;
- Commercialisation et services en restauration ;
- Cuisine ;
- Gestion-Administration ;
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés.

## 3 - Un enseignement post-bac est également proposé en STS conduisant au :

- BTS (brevet de technicien supérieur) Assistant de gestion de PME-PMI (diplôme référentiel commun européen).

(1) sous réserve de modifications de l'offre de formation

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Conseiller de recteur, délégué académique au numérique de l'académie de Créteil**

NOR : MENH1700585A

arrêté du 28-11-2017

MEN - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 28 novembre 2017, Rozenn Dagorn, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de classe normale, est nommée et détachée dans l'emploi de conseiller de recteur, délégué académique au numérique (DAN) de l'académie de Créteil (groupe II), pour une première période de quatre ans du 20 octobre 2017 au 19 octobre 2021.

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Secrétaire général de l'académie de Paris**

NOR : MENH1700584A

arrêté du 29-11-2017

MEN - MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 29 novembre 2017, Bao Nguyen-Huy, ingénieur en chef de l'armement, est nommé dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Paris (groupe I), chancellerie des universités, pour une première période de quatre ans du 13 novembre 2017 au 12 novembre 2021.